

# RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Ziguinchor



Avril 2017

**RGPHAE**

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,  
de l'Agriculture et de l'Elevage



**COMITE DE DIRECTION**

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l' Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau Conception et Méthodes d' Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

**COMITE DE REDACTION**

Chef du Service Régional	Antoine	SANKA
Adjoint au Chef du Service Régional	Alassane	AW
Agent au Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor	Babacar	NDIAYE
Lecteur	Binta	DIEME
Lecteur	Mariama	FALL

**CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION**

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de ZIGUINCHOR**

Tilène, en face Centre culturel – Ziguinchor Téléphone : 33 991 12 58

## TABLE DES MATIERES

<b><i>LISTE DES TABLEAUX</i></b>	<b>V</b>
<b><i>LISTE DES GRAPHIQUES</i></b>	<b>VI</b>
<b><i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i></b>	<b>VII</b>
<b><i>AVANT PROPOS</i></b>	<b>IX</b>
<b><i>INTRODUCTION GENERALE</i></b>	<b>X</b>
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b>	<b>12</b>
<b>I.1. LA GEOGRAPHIE</b>	<b>13</b>
I.1.1. Position géographique	13
I.1.2. La végétation	13
I.1.3. La Faune	14
I.1.4. L'hydrographie	14
<b>I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE</b>	<b>14</b>
<b>I.3. COMPOSITION ETHNIQUE</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION</b>	<b>18</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>19</b>
<b>II.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>19</b>
II.1.1. La fécondité	19
II.1.2. La mortalité	20
II.1.3. Le Handicap	20
<b>II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION</b>	<b>21</b>
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	21
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	22
II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	24
II.2.4. Age moyen et médian de la population	25
<b>II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION</b>	<b>29</b>
II.3.1. Etat Matrimonial	29
II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus	29
II.3.1.2. Pratique de la polygamie	33
II.3.2. Fécondité	34

II.3.3. Mortalité	36
II.3.4. Déclaration des faits d'état civil	38
II.3.5. Personnes en situation de handicap	40
<b>CONCLUSION</b>	<b>41</b>
<b>Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	
<b>ECONOMIQUE</b>	<b>42</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>43</b>
<b>III.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>43</b>
III.1.1. Aptitude à lire et à écrire dans une langue	43
III.1.2. Fréquentation scolaire	43
III.1.3. Activité économique habituelle	44
III.1.4. Population en âge de travailler	44
III.1.5. Population habituellement active	44
III.1.6. Population active habituellement occupée	44
III.1.7. Population au chômage	45
<b>III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION</b>	<b>45</b>
<b>III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE</b>	<b>47</b>
<b>III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION</b>	<b>48</b>
III.4.1. Volume de la population active	48
III.4.2. Taux de chômage	48
<b>CONCLUSION</b>	<b>49</b>
<b>Chapitre IV : MIGRATION</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	<b>51</b>
<b>IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>51</b>
IV.1.1. Migration interne	51
IV.1.2. Migration internationale	52
<b>IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE</b>	<b>52</b>
IV.2.1. Migration « durée de vie »	52
IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années	53
IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années	54
<b>IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE</b>	<b>55</b>
IV.3.1. . Migration « durée de vie »	55
IV.3.2. Migration au cours des 5 dernières années	55

IV.3.3. Migration au cours des 10 dernières années	56
<b>IV.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS</b>	<b>57</b>
<b>IV.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS</b>	<b>58</b>
<b>IV.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES</b>	<b>60</b>
IV.6.1. Immigrations internationales	60
<b>CONCLUSION</b>	<b>61</b>
<b>Chapitre V : MENAGE – HABITAT - ENVIRONNEMENT</b>	<b>62</b>
INTRODUCTION	63
V.1. DEFINITION DES CONCEPTS	63
V.2. TAILLE DES MENAGES	63
V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	64
V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	65
V.5. DENSITE DU LOGEMENT	66
V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU	66
V.7. MODE D'ECLAIRAGE	66
V.8. TYPE D' AISANCE	66
CONCLUSION	68
<b>Chapitre VI : AGRICULTURE</b>	<b>69</b>
INTRODUCTION	70
VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	70
VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	71
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>76</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1: Découpage administratif de la région de Ziguinchor .....	14
Tableau II-1 : Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013 .....	21
Tableau II-2: Répartition de la population de la région de Ziguinchor durant les recensements de 1988 ; 2002 et 2013 selon le sexe et le milieu de résidence.....	22
Tableau II-3 : Répartition de la population de la région de Ziguinchor par département, milieu de résidence et nationalité, selon le sexe, en 2013.....	22
Tableau II-4 :Répartition de la population de la région de Ziguinchor par milieu de résidence et nationalité, selon le sexe, en 2013 .....	23
Tableau II-5: Répartition de la population de la région de Ziguinchor par département et par milieu de résidence selon le sexe, en 2013 .....	24
Tableau II-6 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe .....	25
Tableau II-7 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Ziguinchor .....	29
Tableau II-8 : Situation matrimoniale de la population du département de Bignona .....	31
Tableau II-9 : Situation matrimoniale de la population du département d'Oussouye .....	31
Tableau II-10 : Situation matrimoniale de la population du département de Ziguinchor .....	32
Tableau II-11 : Pratique de la polygamie dans la région de Ziguinchor .....	33
Tableau II-12 : ISF par région et milieu de résidence .....	35
Tableau II-13 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	37
Tableau II-14 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	37
Tableau II-15 :Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe.....	41
Tableau III-1: Taux d'alphabétisation par département selon le sexe et la langue d'alphabétisation .....	47
Tableau III-2: Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence.....	47
Tableau III-3: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013 .....	48
Tableau III-4: Taux de chômage selon le département et le milieu de résidence en 2013.....	49
Tableau III-5: Taux de chômage selon le département et le milieu de résidence en 2013.....	49

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I-1 : Carte de la région de Ziguinchor .....	13
Graphique II-1 :Pyramide des âges de la région de Ziguinchor .....	25
Graphique II-2 : Pyramides des âges par département .....	27
Graphique II-3 : Rapport de masculinité par département.....	28
Graphique II-4 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme.....	35
Graphique II-5 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013 .....	36
Graphique II-6 : Déclaration des mariages à l'état civil par département et par milieu de résidence .....	38
Graphique II-7 : Déclaration des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence .....	39
Graphique II-8 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence.....	40

***ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES***

<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CM</b>	Chef de ménage
<b>CNP</b>	Comité national de pilotage
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>CSRS</b>	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>CTN</b>	Comité Technique National
<b>CTR</b>	Coordonnateurs Techniques Régionaux
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
<b>DF</b>	Descendance Finale
<b>DMIS</b>	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
<b>DR</b>	Districts de Recensement
<b>DSDS</b>	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
<b>DSECN</b>	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EDS-MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
<b>EPC</b>	Enquête post Censitaire
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>IBGE</b>	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
<b>INECV</b>	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>PDA</b>	Personal Digital Assistant
<b>PDU</b>	Plans directeurs d'urbanisme

<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMM</b>	Rapport de Mortalité Maternelle
<b>RNA</b>	Recensement National de l'Agriculture
<b>RNE</b>	Recensement National de l'Elevage
<b>SICAP</b>	Société Immobilière du Cap-Vert
<b>SN-HLM</b>	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TBM</b>	Taux Brut de Mortalité
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TGFG</b>	Taux Global de Fécondité Générale
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le Développement International
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

## AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage, son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

## INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de six principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Ziguinchor ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Ziguinchor fait l'objet du dernier chapitre.

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage  
(RGPHAE 2013)**



*Tout le monde  
compte !*

Chapitre I :

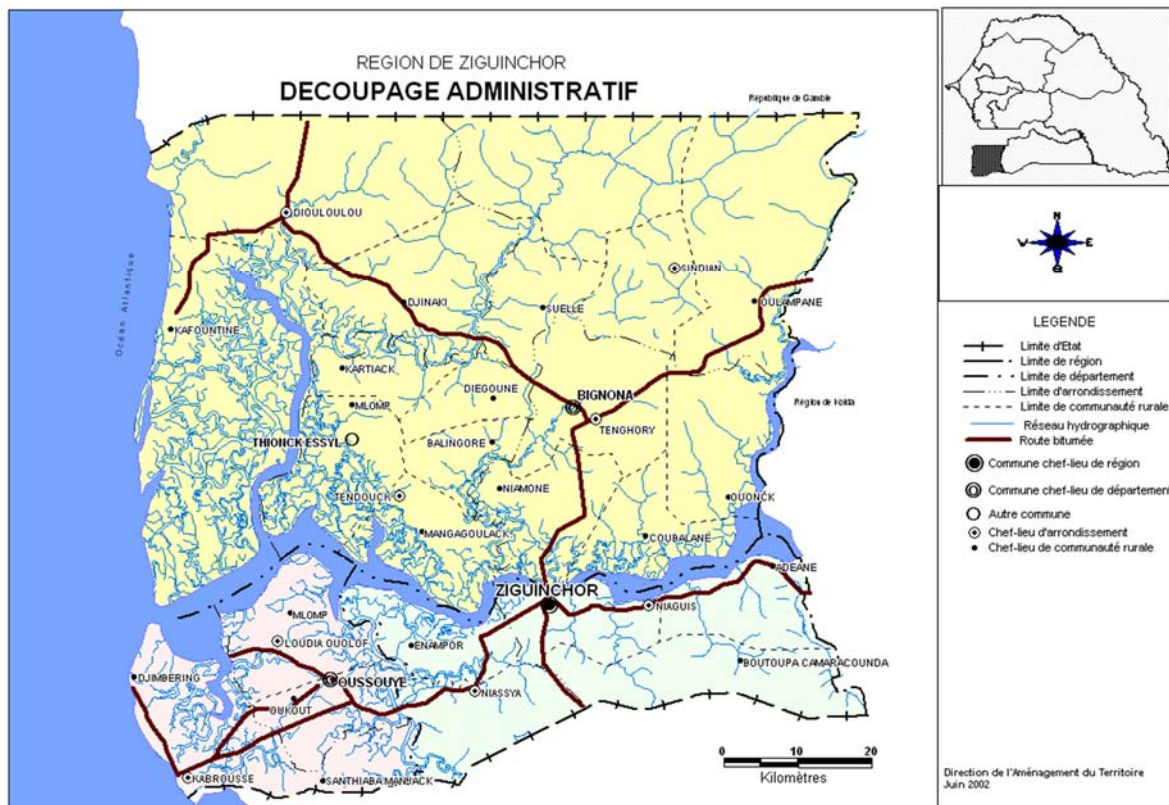
# PRESENTATION DE LA REGION

## I.1. LA GEOGRAPHIE

### I.1.1. Position géographique

La région de Ziguinchor est située à 12°33' Latitude Nord et 16°16' de Longitude Ouest, déclinaison magnétique 13°05. Son altitude 19,30m dans la partie Sud-ouest du Sénégal, occupe une superficie de 7339km<sup>2</sup> soit 3,73% du territoire national et est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la République de Guinée Bissau, à l'Est par les régions de Kolda et Sédhiou et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Graphique 0-1 : Carte de la région de Ziguinchor



### I.1.2. La végétation

La région est influencée par le climat sub-guinéen, favorisant ainsi une forte pluviométrie par rapport aux régions centres et nord du pays. Nous notons la formation d'un domaine forestier constitué par des forêts denses sèches et des forêts galeries localisées principalement dans la partie sud. La mangrove et la palmeraie colonisent la zone fluviomaritime, on note également la présence de rôneraies.

### I.1.3. La Faune

La région recèle un important potentiel faunique. Les galeries forestières et certaines forêts classées sont des habitats de prédilection des guibs harnachés, des céphalophes à flanc roux, des céphalophes à dos jaune et des cercopithèques (singes verts, patas et colobes), des porcs-épics et des reptiles. La végétation rupicole si bien représentée constitue l'habitat de premier choix des singes verts. Le littoral constitue une étape importante dans la migration des espèces aviaires paléarctiques.

Dans le département d'Oussouye et plus précisément à Santhiaba-Manjaque, le parc national de la basse Casamance constitue une importante zone de repli de la faune.

### I.1.4. L'hydrographie

Le réseau hydrographique de la région est principalement formé du fleuve Casamance (fleuve à régime semi-permanent dont l'écoulement dure de juin à mars). Ce fleuve reçoit le Soungrougrou, un affluent de 140 km, et les marigots de Guidel, Kamobeul, Bignona, etc. La superficie de bassin drainée est d'environ 20 150 km<sup>2</sup> comprenant les grands sous-bassins (Baïla : 1 645 km<sup>2</sup>, Bignona: 750 km<sup>2</sup>, Kamobeul: 700 km<sup>2</sup>, Guidel:130 km<sup>2</sup> et Agnack:133 km<sup>2</sup>) avec des volumes très variables de 60 à 280 millions de m<sup>3</sup> /an.

Le fleuve Casamance, long de 350 km, est souvent bordé de mangroves et envahi par les eaux marines jusqu'à 200 km de son embouchure (Diana Malari/Sédhiou) où se déversent des volumes très variables : 60 à 280 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an.

## I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Ziguinchor est née de la réforme administrative de juillet 1984 qui scinde l'ancienne région de la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor.

Elle est composée de 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), de 8 Arrondissements, de 5 Communes, de 25 Communautés rurales et d'environ 502 villages.

**Tableau 0-1: Découpage administratif de la région de Ziguinchor**

Département	Communes	Arrondissements	Communautés rurales
Bignona	Bignona Diouloulou Thionck-Essyl	Diouloulou	Kataba 1
			Djinaki
			Kafountine
		Tenghory	Coubalan
			Niamone
			Ouonck
			Tenghory
		Tendouck	Mlomp

Département	Communes	Arrondissements	Communautés rurales
			Balingore
			Diégoune
			Kartiack
			Mangagoulack
		Sindian	Djibidione
			Oulampane
			Sindian
			Suelle
Oussouye	Oussouye	Kabrousse	Diembéring
			Santhiaba Manjacques
		Loudia-Oulof	Mlomp
			Oukout
Ziguinchor	Ziguinchor	Niaguis	Adéane
			Boutoupa-Camaracounda
		Niassy	Niaguis
			Enampore
			Niassy

### I.3. COMPOSITION ETHNIQUE

Certains historiens considèrent l'ethnie Bainounck, comme étant le plus ancien peuplement de la basse Casamance, qui correspond aux limites géographiques de l'actuelle région de Ziguinchor. La région est riche d'une grande diversité ethnique et culturelle, même si on peut identifier des zones propres à certaines ethnies. Les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 renseignent de cette grande diversité ethnique. En effet, il en est ressorti que les principales ethnies sont : l'ethnie Diolas (57,8%) qui est majoritaire, les mandingues (11,10%), le groupe Pulaars (10,5%), les Ouolofs (3,9%), les Manjacks (3,5%), les Ballantes (2,9%), les Sérères (2,70%) et les Mancagnes (2,4%). Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal.

Les religions dominantes sont l'islam (78% au RGPH de 2002) et le christianisme (18% au RGPH de 2002), néanmoins, on note une forte présence d'animistes et de païens dans le département d'Oussouye (32,7% au RGPH de 2002).



Tout le monde  
compte !

## Chapitre II :

# ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### Résumé

*Les résultats du RGPHAE de décembre 2013 font ressortir une population résidente de 549 151 habitants dans la région de Ziguinchor dont 51,1% d'hommes et 48,9% de femmes.*

*Par rapport à la répartition spatiale, il existe une disparité dans les différentes entités géographiques de la région. Les départements de Bignona et Ziguinchor abritent à eux deux plus de 90% de la population de la région avec respectivement 46% (252 556) et 45% (248 265).*

*L'analyse de la nuptialité révèle que les célibataires sont majoritaires dans la région de Ziguinchor et ils représentent (57,3%) de la population en âge de se marier.*

*Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 5,5 est légèrement au-dessus de celui de la moyenne nationale qui se table à 5,1.*

*Le taux brut de mortalité qui est de 10‰ dans la région de Ziguinchor est encore au-dessus du taux national qui est égal à 8‰. Le taux de mortalité infanto-juvénile quant à lui s'élève à 68,8‰ et l'espérance de vie est estimée à 62,9 ans.*

## Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension (la taille) et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs. Par conséquent, il convient d'étudier avec minutie la qualité des déclarations d'âge, variable cruciale dans le calcul des indicateurs démographiques.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état de la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Ziguinchor en matière de fécondité, de mortalité, de nuptialité etc ....

### II.1. Définition des concepts

#### II.1.1. La fécondité

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Ziguinchor, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

### II.1.2. La mortalité

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice utilisé pour décrire la mortalité de la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre, si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins.

La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge (0-5 ans), permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

### II.1.3. Le Handicap

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE, comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition, les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Ziguinchor, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive
- La locomotion
- Les capacités intellectuelles

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit davantage de la limitation fonctionnelle, que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils

spécifiques permettant de surmonter leur handicap physique, ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

## II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

### II.2.1. Effectif et accroissement de la population

Le recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage réalisé en 2013, fait état d'une population résidente de 549 151 individus au niveau de la région de Ziguinchor, soit 4,07% de la population totale contre 416 374 en 2002 (RGPH) et 398 067 en 1988 (RGPH). Cette population inclut aussi bien les ménages ordinaires que collectifs. Environ 2,1% de la population de la région est composée d'étrangers avec plus d'hommes (57,8%) que de femmes et de résidents en milieu rural (54,5%). Pour le milieu de résidence, on note une répartition inégale de la population dans la région en faveur du milieu rural (54%). En outre, dans la région, le rapport de masculinité s'établit à 105 hommes pour 100 femmes (102 et 107 hommes pour 100 femmes respectivement en milieu urbain et en milieu rural).

**Tableau 0-2 : Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013**

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Ensemble	
Urbain	Sénégalaise	124820	97,70%	122110	98,10%	246930	97,90%
	Autres nationalités	2927	2,30%	2400	1,90%	5326	2,10%
	Total	127746	100,00%	124510	100,00%	252256	100,00%
Rural	Sénégalaise	150214	97,50%	140288	98,20%	290502	97,80%
	Autres nationalités	3854	2,50%	2540	1,80%	6393	2,20%
	Total	154067	100,00%	142828	100,00%	296895	100,00%
Total	Sénégalaise	275034	97,60%	262398	98,20%	537432	97,90%
	Autres nationalités	6780	2,40%	4939	1,80%	11720	2,10%
	Total	281814	100,00%	267338	100,00%	549151	100,00%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 0-3: Répartition de la population de la région de Ziguinchor durant les recensements de 1988 ; 2002 et 2013 selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe/Milieu de résidence	Année de recensement		
	1988	2002	2013
Hommes	197 535	208626	281 814
Femmes	200 532	207748	267 338
Urbaine	150369	194565	252256
Rurale	247698	221809	296 895
Total Région	398 067	416 374	549 151

**Source : ANSD. RGPHAE 2013**

### II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation

Les données du RPHAE révèlent une disparité dans la distribution de la population de la région de Ziguinchor selon le département avec une concentration de la presque totalité de celle-ci dans les départements de Bignona et Ziguinchor (91%). Le département de Bignona est le plus peuplé de la région avec 252 556 habitants soit 46% de la population totale de la région suivi de celui de Ziguinchor qui en abrite 45%. Le département d'Oussouye, le moins peuplé compte 48 331 habitants soit 9% de la population de la région.

La part de la population de nationalité non sénégalaise est faible quel que soit le département de la région. Cependant, on note une proportion plus élevée d'étrangers dans le département d'Oussouye comparativement aux deux autres. Ceci s'explique surtout par le développement de la pêche artistique ainsi que le nombre important d'hôtels notamment dans la zone balnéaire de Cap Skirring.

En ce qui concerne la population étrangère, elle est majoritairement constituée d'hommes, quel que soit le département considéré.

**Tableau 0-4 : Répartition de la population de la région de Ziguinchor par département, milieu de résidence et nationalité, selon le sexe, en 2013**

Département	Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %
Bignona	Urbain	Sénégalaise	20732	98,3	20763	98,7	41495	98,5
		Autres nationalités	369	0,7	271	1,3	640	1,5
		Total	21101	100	21034	100	42135	100
	Rural	Sénégalaise	107227	97,7	98935	98,3	206162	98
		Autres nationalités	2553	2,3	1707	1,7	4260	2
		Total	109779	100	100642	100	210421	100
	Total	Sénégalaise	127958	97,8	119698	98,4	247657	98,1

Département	Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %
		Autres nationalités	2921	2,2	1978	1,6	4899	1,9
		Total	130880	100	121676	100	252556	100
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %
Oussouye	Urbain	Sénégalaise	2398	98,7	2366	98,7	4763	98,7
		Autres nationalités	32	1,3	32	1,3	64	1,3
		Total	2430	100	2398	100	4828	100
	Rural	Sénégalaise	21621	96	20374	97,1	41996	96,5
		Autres nationalités	898	4	610	2,9	1508	3,5
		Total	22520	100	20984	100	43503	100
	Total	Sénégalaise	24019	96,3	22740	97,3	46759	96,7
		Autres nationalités	930	3,7	642	2,7	1572	3,3
		Total	24949	100	23382	100	48331	100
Ziguinchor	Urbain	Sénégalaise	101691	97,6	98981	97,9	200671	97,7
		Autres nationalités	2526	2,4	2097	2,1	4623	2,3
		Total	104216	100	101078	100	205294	100
	Rural	Sénégalaise	21366	98,1	20979	98,9	42345	98,5
		Autres nationalités	403	1,9	223	1,1	626	1,5
		Total	21768	100	21202	100	42971	100
	Total	Sénégalaise	123056	97,7	119960	98,1	243016	97,9
		Autres nationalités	2928	2,3	2320	1,9	5248	2,1
		Total	125985	100	122280	100	248264	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 0-5 : Répartition de la population de la région de Ziguinchor par milieu de résidence et nationalité, selon le sexe, en 2013

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %	Effectif	Proportion en %
Urbain	Sénégalaise	124820	97,7	122110	98,1	246930	97,9
	Autres nationalités	2927	2,3	2400	1,9	5326	2,1
	Total	127746	100	124510	100	252256	100
Rural	Sénégalaise	150214	97,5	140288	98,2	290502	97,8
	Autres nationalités	3854	2,5	2540	1,8	6393	2,2
	Total	154067	100	142828	100	296895	100
Total	Sénégalaise	275034	97,6	262398	98,2	537432	97,9
	Autres nationalités	6780	2,4	4939	1,8	11720	2,1
	Total	281814	100	267338	100	549151	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La population de la région de Ziguinchor est à majorité rurale (54%). Cette situation est plus prononcée dans les départements de Bignona et d'Oussouye où les taux d'urbanisation sont respectivement de 17% et 10%. En revanche, pour le département de Ziguinchor le taux d'urbanisation culmine à 83%.

Par ailleurs, sauf pour le département de Ziguinchor, la proportion d'étrangers est plus élevée en milieu rural qu'urbain. Cette situation peut en partie être expliquée par la situation de crise qui a prévalu dans la région mais aussi dans les pays limitrophes.

**Tableau 0-6: Répartition de la population de la région de Ziguinchor par département et par milieu de résidence selon le sexe, en 2013**

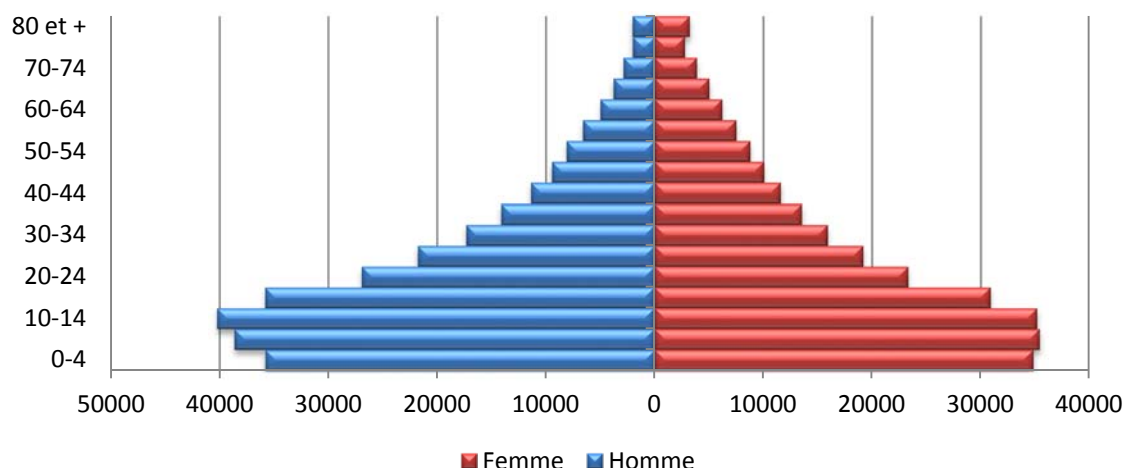
Départements	Milieu de résidence	Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Bignona	Urbain	21101	21034	42135
	Rural	109779	100642	210421
	Total	130880	121676	252556
Oussouye	Urbain	2430	2398	4828
	Rural	22520	20984	43503
	Total	24949	23382	48331
Ziguinchor	Urbain	104216	101078	205294
	Rural	21768	21202	42971
	Total	125985	122280	248264
Ensemble (Région)	Urbain	127746	124510	252256
	Rural	154067	142828	296895
	Total	281814	267338	549151

**Source : ANSD. RGPHAE 2013**

### II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe

La pyramide des âges de la région de Ziguinchor, est une pyramide typique des régions en début de transition démographique où la fécondité reste élevée avec une légère de la mortalité. Elle a une base large et des côtés en forte pente (voir graphique 2.1), ce qui traduit un pourcentage important d'enfants et de jeunes, et une faible proportion de personnes âgées. En effet, les personnes de 65 ans et plus constituent 5% de la population et les jeunes de moins de 15 ans, 40% dont 13% avec moins de 5 ans. En outre, le léger décalage constaté au niveau de la base, en particulier chez les hommes de moins de 5 ans, traduit une réduction des naissances au cours de la période récente. L'extrême jeunesse de la population de Ziguinchor entraîne un rapport de dépendance (population des 15-64 ans sur population de moins de 15 ans et de plus de 64 ans) de près de 81,8%.

**Graphique 0-2 :Pyramide des âges de la région de Ziguinchor**



**Source :** ANSD. RGPHAE 2013

### II.2.4. Age moyen et médian de la population

Les âges médian et moyen de la population permettent de caractériser la population de manière quantitative.

Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'âge moyen de la population de la région de Ziguinchor est de 24 ans contre 22,7 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 19 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine dans la région. Cette forte proportion des garçons de moins de 19 ans peut être liée à une migration sélective des hommes en âge de travailler et la crise qui sévit dans la région. L'âge moyen et l'âge médian de la population sont quasiment les mêmes dans les différents départements de la région. Le département de Bignona se caractérise par une population plus jeune que celle des deux autres.

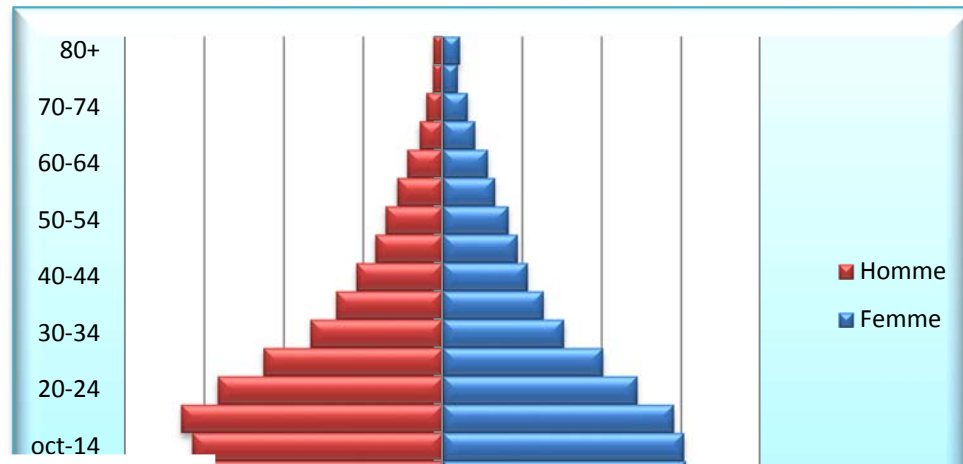
**Tableau 0-7 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe**

Département	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian
Bignona	22	17	25	18	24	17
Oussouye	25	20	26	19	25	20
Ziguinchor	23	19	25	20	24	20
Région	23	18	25	19	24	19

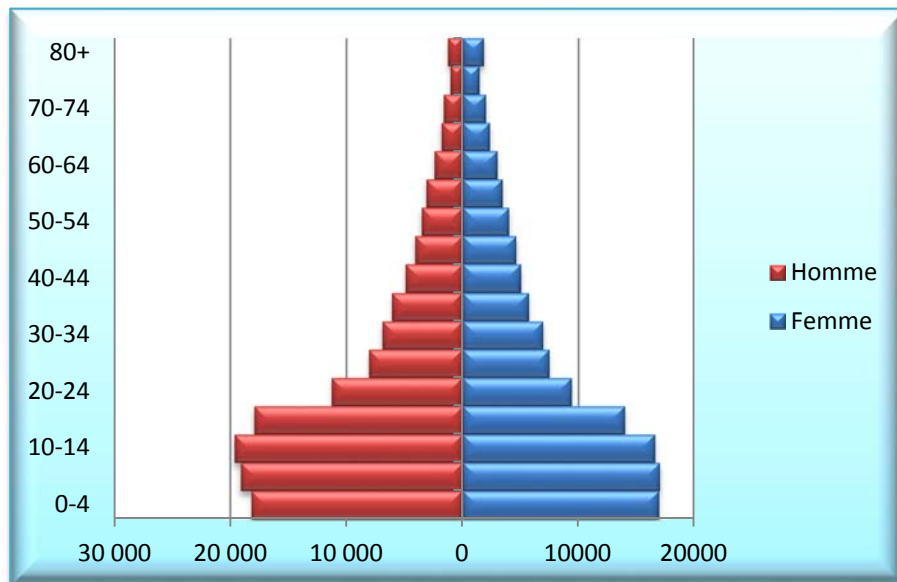
**Source :** ANSD. RGPHAE 2013

La structure par âge au niveau départemental épouse dans l'ensemble les contours de la structure par âge aux niveaux région et national. L'importance des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans les trois départements malgré quelques anomalies constatées par rapport à l'allure des pyramides. Plus de 55% de la population du département de Bignona ont moins de 20 ans. En effet, la pyramide des âges pour ce département révèle, une forte diminution de la population à partir de 20 ans et un rétrécissement rapide puis régulier jusqu'aux âges élevés quel que soit le sexe considéré, ce qui pourrait traduire l'existence de mouvements migratoires importants ou une mortalité importante chez les adultes. La diminution des naissances est plus importante dans les départements d'Oussouye et Bignona.

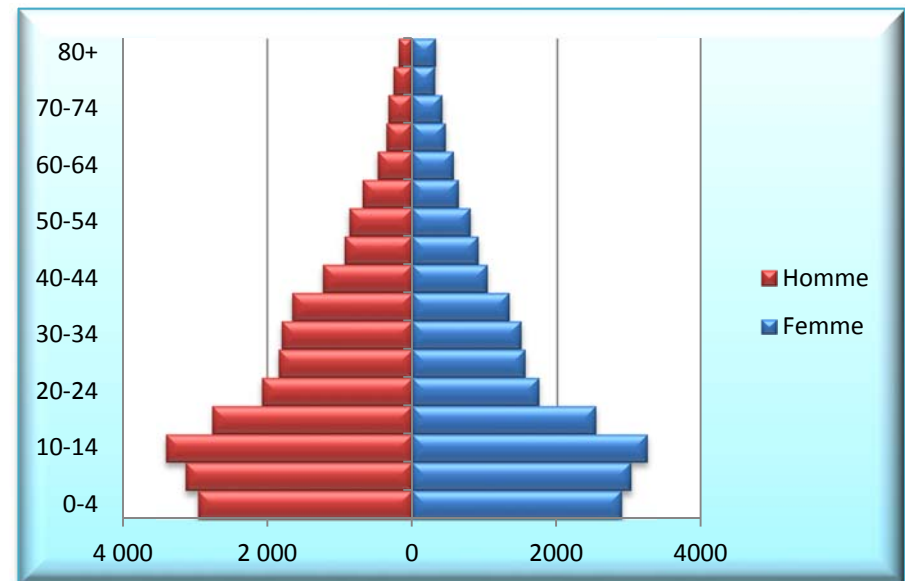
Graphique 0-3 : Pyramides des âges par département



Département de Bignona



Département d'Oussouye

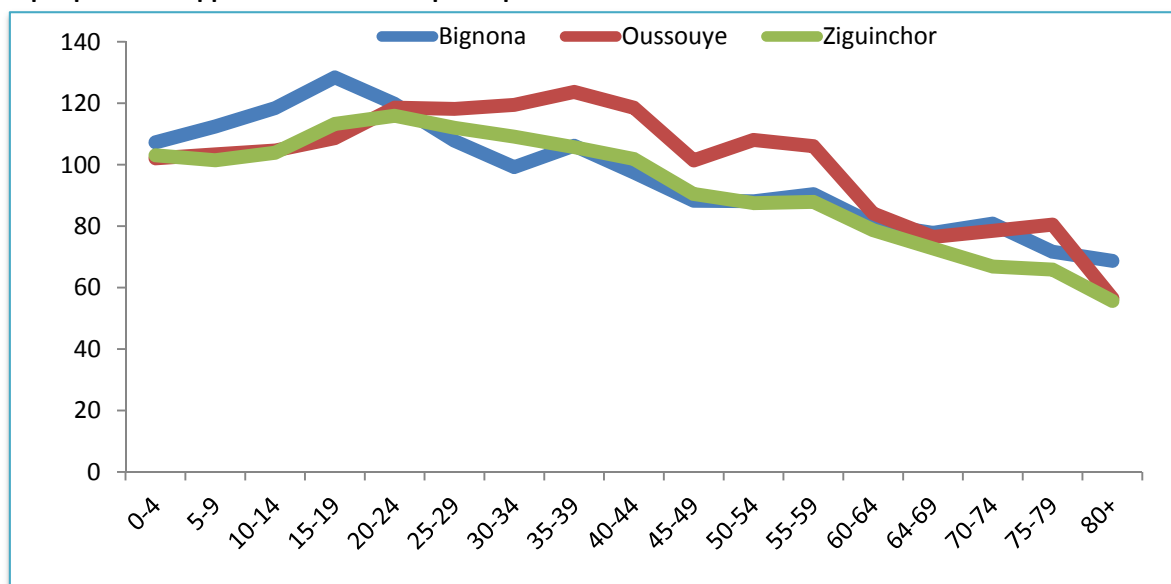


La répartition de la population par sexe montre une légère supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes au niveau de la région de Ziguinchor avec un rapport de masculinité de 105 hommes pour 100 femmes. Cependant, selon le groupe d'âge considéré, on note des variations assez importantes du rapport de masculinité.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 40 ans. Par contre dans le groupe d'âge 45 ans et plus, l'effectif féminin est prédominant. L'explication résiderait éventuellement dans une espérance de vie meilleure pour les femmes au-delà de 45 ans.

Entre département, l'allure de la courbe est sensiblement la même. Le département de Bignona se distingue davantage avec un rapport de masculinité de 107 hommes pour 100 femmes. En d'autres termes, la prédominance des hommes est plus prononcée au sein de ce département. En outre, la baisse du rapport de masculinité en deçà de 100 est observable à partir de 40 ans dans les départements de Bignona et Ziguinchor, alors qu'elle ne l'est dans le département d'Oussouye qu'à partir de 55 ans.

**Graphique 0-4 : Rapport de masculinité par département**



**Source : ANSD. RGPHAE 2013**

## II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

### II.3.1. Etat Matrimonial

Le mariage est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets de dissolution sont régis par le civil (mariage civil) ou par les lois culturelles (mariage religieux ou coutumier). Le mariage demeure encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays, il importe d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Ziguinchor pour mieux saisir la structure de sa population.

#### II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Au niveau de la région de Ziguinchor, le mariage constitue un événement très important. La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, près de 3 personnes sur huit sont mariées au niveau de la région de Ziguinchor. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 32,25% contre 43% chez les femmes.

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (5,1% au niveau régional, 6,3% chez les hommes et 3,8% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvage représentent 3,8% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (6,9% contre 0,8% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquentes au niveau de la région.

**Tableau 0-8 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Ziguinchor**

Sexe	Tranche d'âge	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé
Masculin	15-19	1,57	98,21	0,04	0,08	0,07	0,02
	20-24	4,36	95,42	0,06	0,1	0,07	0
	25-29	18,82	80,75	0,06	0,27	0,07	0,02
	30-34	44,68	54,24	0,21	0,71	0,14	0,02
	35-39	66,4	31,84	0,44	1,21	0,07	0,04
	40-44	77,32	20,35	0,58	1,66	0,05	0,04
	45-49	82,68	13,78	1,1	2,32	0,05	0,07
	50-54	85,99	9,49	1,73	2,57	0,1	0,11
	55-59	89,15	6,61	2,11	1,99	0,06	0,08
	60-64	88,99	5,12	3,32	2,36	0,06	0,16
	64-69	90	3,91	4,19	1,68	0,03	0,19
	70-74	87,64	4,4	5,51	2,35	0,03	0,07
75-79	87,43	3,75	7,66	1,11	0	0,05	
80+	80,74	4,63	13,74	0,79	0,1	0	

Sexe	Tranche d'âge	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé
	Total	32,26	66,19	0,75	0,71	0,07	0,03
Féminin	15-19	9,83	89,83	0,08	0,2	0,06	0
	20-24	30	68,94	0,2	0,73	0,09	0,03
	25-29	58,45	39,01	0,7	1,69	0,09	0,05
	30-34	73,43	21,88	1,5	3,02	0,08	0,09
	35-39	78,47	14,57	2,83	3,9	0,13	0,11
	40-44	79,69	9,71	5,67	4,63	0,11	0,19
	45-49	79,23	7,02	8,67	4,84	0,07	0,18
	50-54	73,85	5,67	16	4,2	0,19	0,09
	55-59	71,91	4,18	20,26	3,34	0,12	0,19
	60-64	64,05	4,14	29,33	2,2	0,11	0,17
	64-69	59,1	3,23	35,41	2,01	0,14	0,1
	70-74	51,55	2,7	43,86	1,13	0,68	0,08
	75-79	49,07	3,22	46,71	0,82	0,04	0,15
	80+	40,55	4,58	54,31	0,47	0,03	0,06
	Total	43	48,11	6,92	1,8	0,1	0,07
Ensemble	15-19	5,35	94,38	0,06	0,13	0,07	0,01
	20-24	16,31	83,08	0,12	0,39	0,08	0,01
	25-29	37,92	60,63	0,37	0,95	0,08	0,03
	30-34	58,8	38,35	0,85	1,85	0,11	0,06
	35-39	72,28	23,43	1,6	2,52	0,1	0,07
	40-44	78,5	15,03	3,13	3,15	0,08	0,11
	45-49	80,86	10,21	5,1	3,65	0,06	0,12
	50-54	79,57	7,47	9,28	3,43	0,15	0,1
	55-59	80,1	5,33	11,64	2,7	0,09	0,14
	60-64	75,13	4,58	17,77	2,27	0,09	0,17
	64-69	72,36	3,52	22,01	1,87	0,09	0,14
	70-74	67,03	3,43	27,41	1,66	0,4	0,07
	75-79	64,97	3,44	30,52	0,94	0,02	0,11
	80+	56,11	4,6	38,6	0,59	0,06	0,04
	Total	37,54	57,3	3,78	1,25	0,08	0,05

Source : ANSD.RGPHAE2013

L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Ziguinchor enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région quel que soit le sexe. A l'opposé, c'est dans le département de Bignona que le mariage semble être le plus fréquent avec un taux de nuptialité de 39,54%. La proportion la plus importante de divorcés dans la région est enregistrée dans le département d'Oussouye avec 1,58%.

Quel que soit le département, le concubinage reste faible ce qui dénote l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Ziguinchor.

**Tableau 0-9 : Situation matrimoniale de la population du département de Bignona**

Groupe âge	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé
Hommes						
15-19	1,99	97,69	0,04	0,1	0,15	0,03
20-24	5,64	94,08	0,05	0,1	0,13	0
25-29	22,51	76,94	0,13	0,24	0,13	0,05
30-34	48,02	50,96	0,25	0,52	0,24	0,01
35-39	69,11	29,18	0,56	1,08	0,07	0
40-44	78,91	18,78	0,9	1,29	0,08	0,04
45-49	83,78	12,98	1,26	1,88	0,07	0,02
50-54	88,19	7,9	1,63	1,97	0,14	0,17
55-59	90,27	6,11	2,33	1,13	0,1	0,06
60-64	90,3	4,5	3,12	1,75	0,12	0,21
64-69	90,8	4,19	3,97	0,83	0,06	0,17
70-74	88,01	5,03	3,73	3,17	0	0,06
75-79	89,41	3,5	6,51	0,49	0	0,1
80+	82,45	4,33	12,34	0,72	0,16	0
Total	33,11	65,37	0,8	0,56	0,12	0,03
Femme						
15-19	10,94	88,66	0,11	0,19	0,1	0,01
20-24	34,45	64,55	0,16	0,7	0,1	0,04
25-29	67,4	30,23	0,68	1,53	0,13	0,03
30-34	81,04	15,11	1,43	2,29	0,09	0,04
35-39	84,69	9,51	2,48	3,2	0,09	0,04
40-44	85,63	6,51	4,55	3,19	0,08	0,04
45-49	84,83	4,83	7,37	2,82	0,07	0,09
50-54	79,49	4,13	13,38	2,7	0,28	0,03
55-59	75,79	3,82	17,72	2,36	0,2	0,12
60-64	67,44	4,47	26,31	1,38	0,2	0,2
64-69	63,22	3,34	31,61	1,54	0,26	0,04
70-74	56,88	2,91	37,74	1,01	1,36	0,1
75-79	51,46	4,04	43,31	0,91	0,07	0,21
80+	42,9	5,07	51,76	0,11	0,06	0,11
Total	46,33	45,48	6,71	1,31	0,13	0,05

Source : ANSD.RGPHAE 2013

**Tableau 0-10 : Situation matrimoniale de la population du département d'Oussouye**

Groupe âge	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé
Hommes						
15-19	0,88	98,97	0,04	0,07	0,04	0
20-24	3,93	95,72	0,1	0,1	0,15	0
25-29	19,83	79,66	0,06	0,29	0,17	0
30-34	42,68	55,77	0,35	0,92	0,23	0,06
35-39	65,13	32	0,5	2,06	0,19	0,12
40-44	76,44	20,3	0,25	2,84	0,17	0
45-49	81,78	13,28	1,87	2,85	0,11	0,11
50-54	85,33	9,86	2,35	2,35	0,12	0
55-59	86,74	5,51	3,28	4,32	0,15	0
60-64	86,86	4,45	5,51	3,18	0	0
64-69	87,83	4,64	6,09	1,45	0	0
70-74	85,32	3,98	8,56	2,14	0	0
75-79	81,25	2,73	13,67	2,34	0	0
80+	68,82	1,61	28,49	1,08	0	0

Total	35,62	61,82	1,32	1,12	0,1	0,02
Femme						
15-19	5,95	93,89	0	0,12	0,04	0
20-24	24,78	74,12	0,4	0,52	0,17	0
25-29	52,13	45,35	0,78	1,49	0,26	0
30-34	67,51	27,87	1,14	3,07	0,33	0,07
35-39	73,56	19,26	2,11	4,15	0,53	0,38
40-44	79,01	11,51	4,45	4,35	0,29	0,39
45-49	74,2	9,44	9	7,03	0,22	0,11
50-54	71,91	6,24	16,6	4,87	0,25	0,12
55-59	69,76	4,72	21,42	4,09	0	0
60-64	61,27	3,35	31,69	3,52	0	0,18
64-69	53,46	3,68	39,61	3,03	0	0,22
70-74	42,65	2,41	53,49	1,45	0	0
75-79	41,77	2,53	55,06	0,63	0	0
80+	28,53	2,15	67,79	1,53	0	0
Total	40,06	49,24	8,38	2,07	0,16	0,08

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 0-11 : Situation matrimoniale de la population du département de Ziguinchor

Groupe âge	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé
Hommes						
15-19	1,23	98,66	0,04	0,06	0	0,01
20-24	3,39	96,46	0,05	0,1	0,01	0
25-29	16,01	83,67	0,02	0,28	0,02	0
30-34	42,32	56,64	0,15	0,83	0,04	0,02
35-39	64,26	34,2	0,32	1,12	0,05	0,06
40-44	76,08	21,78	0,37	1,72	0	0,04
45-49	81,81	14,67	0,77	2,64	0,02	0,1
50-54	83,99	10,96	1,68	3,22	0,06	0,08
55-59	88,51	7,41	1,6	2,37	0	0,1
60-64	88,02	5,94	3,06	2,84	0	0,14
64-69	89,53	3,4	4,01	2,79	0	0,27
70-74	87,79	3,56	7,31	1,15	0,1	0,1
75-79	86,68	4,61	7,07	1,64	0	0
80+	80,87	6,21	12,08	0,84	0	0
Total	30,74	67,87	0,57	0,78	0,01	0,03
Femmes						
15-19	9,43	90,26	0,06	0,23	0,03	0
20-24	27,33	71,58	0,21	0,79	0,08	0,02
25-29	52,79	44,55	0,71	1,84	0,04	0,07
30-34	67,63	26,88	1,65	3,68	0,03	0,13
35-39	73,9	18,14	3,29	4,48	0,08	0,11
40-44	74,22	12,38	6,95	6,03	0,11	0,3
45-49	74,7	8,7	9,89	6,39	0,04	0,28
50-54	68,75	7,05	18,43	5,52	0,1	0,15
55-59	68,27	4,45	22,7	4,21	0,06	0,31
60-64	61,05	3,96	32,03	2,79	0,04	0,14
64-69	55,64	3,01	38,84	2,32	0,05	0,15
70-74	47,12	2,5	49,1	1,22	0	0,06
75-79	47,84	2,16	49,13	0,76	0	0,11
80+	40,24	4,48	54,53	0,75	0	0
Total	40,36	50,43	6,86	2,22	0,05	0,09

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### II.3.1.2. Pratique de la polygamie

L'incidence de la polygamie est assez élevée au niveau des départements de Bignona et de Ziguinchor atteignant respectivement 31,2% et 26,5% contre 27,5% au niveau régional. Quel que soit le sexe, la pratique de la monogamie est moins répandue dans ces deux départements que dans celle d'Oussouye.

Tableau 0-12 : Pratique de la polygamie dans la région de Ziguinchor

Tranche d'âge	Département de Bignona					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame
15-19	68,26	31,74	83,10	16,90	80,30	19,70
20-24	85,35	14,65	79,28	20,72	80,25	19,75
25-29	91,22	8,78	76,53	23,47	80,35	19,65
30-34	92,98	7,02	69,70	30,30	78,22	21,78
35-39	89,49	10,51	62,59	37,41	74,92	25,08
40-44	84,25	15,75	57,03	42,97	69,80	30,20
45-49	78,84	21,16	52,36	47,64	64,64	35,36
50-54	72,60	27,40	47,81	52,19	60,04	39,96
55-59	68,65	31,35	47,48	52,52	58,44	41,56
60-64	64,25	35,75	48,03	51,97	56,46	43,54
64-69	62,50	37,50	47,53	52,47	55,42	44,58
70-74	64,01	35,99	53,09	46,91	59,16	40,84
75-79	62,07	37,93	54,74	45,26	58,81	41,19
80+	63,85	36,15	61,10	38,90	62,67	37,33
<b>Total</b>	<b>77,82</b>	<b>22,18</b>	<b>62,07</b>	<b>37,93</b>	<b>68,84</b>	<b>31,16</b>
Tranche d'âge	Département d'Oussouye					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame
15-19	83,33	16,67	90,54	9,46	89,53	10,47
20-24	93,59	6,41	90,93	9,07	91,34	8,66
25-29	96,25	3,75	85,87	14,13	88,99	11,01
30-34	96,35	3,65	86,44	13,56	90,63	9,37
35-39	94,45	5,55	86,86	13,14	90,79	9,21
40-44	92,35	7,65	83,46	16,54	88,16	11,84
45-49	89,53	10,47	79,29	20,71	84,66	15,34
50-54	85,42	14,58	79,34	20,66	82,73	17,27
55-59	86,77	13,23	77,43	22,57	82,73	17,27
60-64	88,29	11,71	77,59	22,41	83,38	16,62
64-69	83,17	16,83	87,85	12,15	85,27	14,73
70-74	87,46	12,54	86,44	13,56	87,06	12,94
75-79	92,31	7,69	86,36	13,64	90,00	10,00
80+	87,50	12,50	88,17	11,83	87,78	12,22

Total	90,73	9,27	84,19	15,81	87,37	12,63
Tranche d'âge	Département de Ziguinchor					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame	Monogame	Polygame
15-19	73,74	26,26	81,78	18,22	80,76	19,24
20-24	89,85	10,15	80,19	19,81	81,37	18,63
25-29	94,60	5,40	77,97	22,03	82,09	17,91
30-34	94,11	5,89	73,95	26,05	82,02	17,98
35-39	91,03	8,97	68,89	31,11	79,38	20,62
40-44	87,26	12,74	63,42	36,58	75,50	24,50
45-49	83,94	16,06	58,20	41,80	70,90	29,10
50-54	79,23	20,77	53,02	46,98	66,51	33,49
55-59	73,96	26,04	50,49	49,51	62,97	37,03
60-64	70,64	29,36	48,87	51,13	60,43	39,57
64-69	69,60	30,40	49,16	50,84	60,16	39,84
70-74	62,87	37,13	53,06	46,94	58,50	41,50
75-79	63,26	36,74	53,39	46,61	58,76	41,24
80+	64,86	35,14	54,99	45,01	60,20	39,80
<b>Total</b>	<b>82,94</b>	<b>17,06</b>	<b>66,29</b>	<b>33,71</b>	<b>73,53</b>	<b>26,47</b>

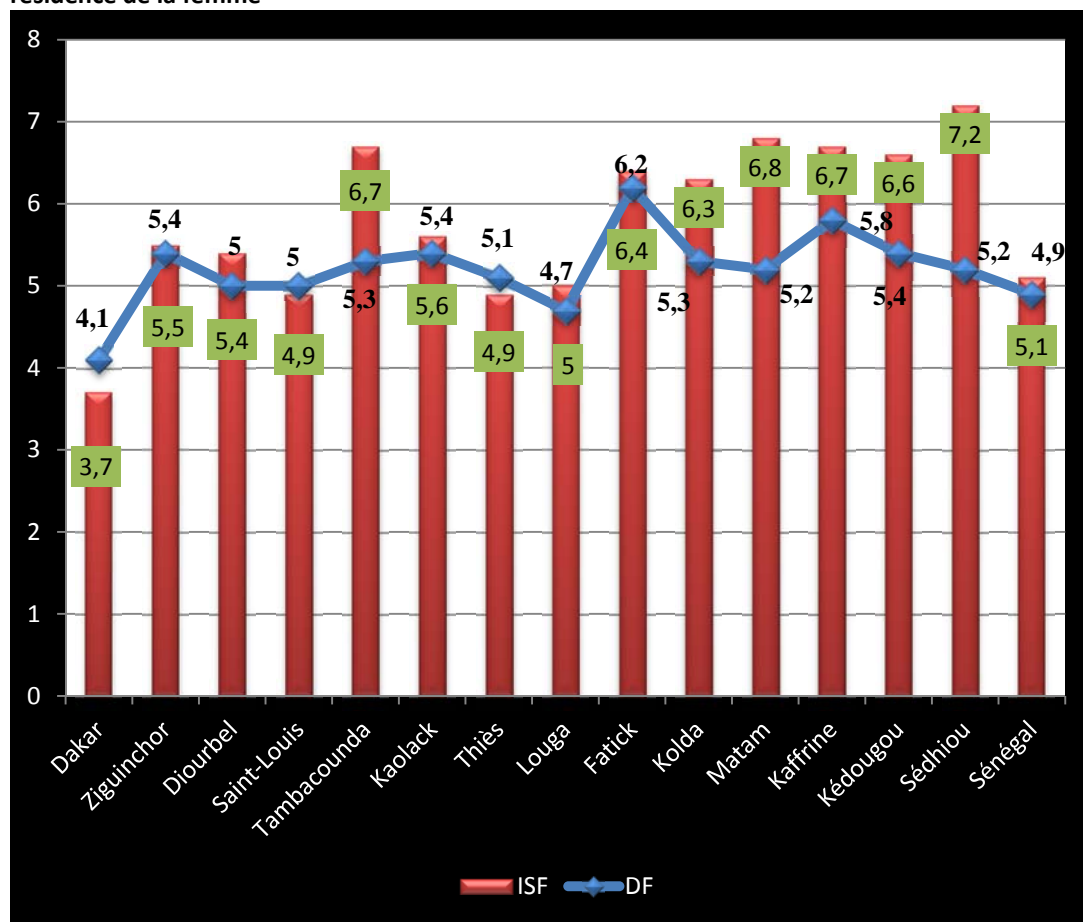
Source : ANSD.RGPHAE2013

### II.3.2. Fécondité

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Au niveau de la région de Ziguinchor, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou descendance Finale qui est de 5,4 enfants, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,5). Cet écart de seulement 0,1 enfant montre que la fécondité reste quasi stable. Le même schéma s'observe dans la région de Saint-Louis.

Les niveaux de fécondité obtenus dans la région de Ziguinchor sont plus ou moins comparables à ceux obtenus dans les régions de Dakar, Thiès et Saint-Louis. L'analyse différentielle selon le milieu de résidence, montre que le maintien de ce niveau de fécondité est davantage accentué par celui du milieu rural. En effet, dans la région de Ziguinchor, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 6,2 enfants contre 4,8 en milieu urbain.

Graphique 0-5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 0-13 : ISF par région et milieu de résidence

Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5,0
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

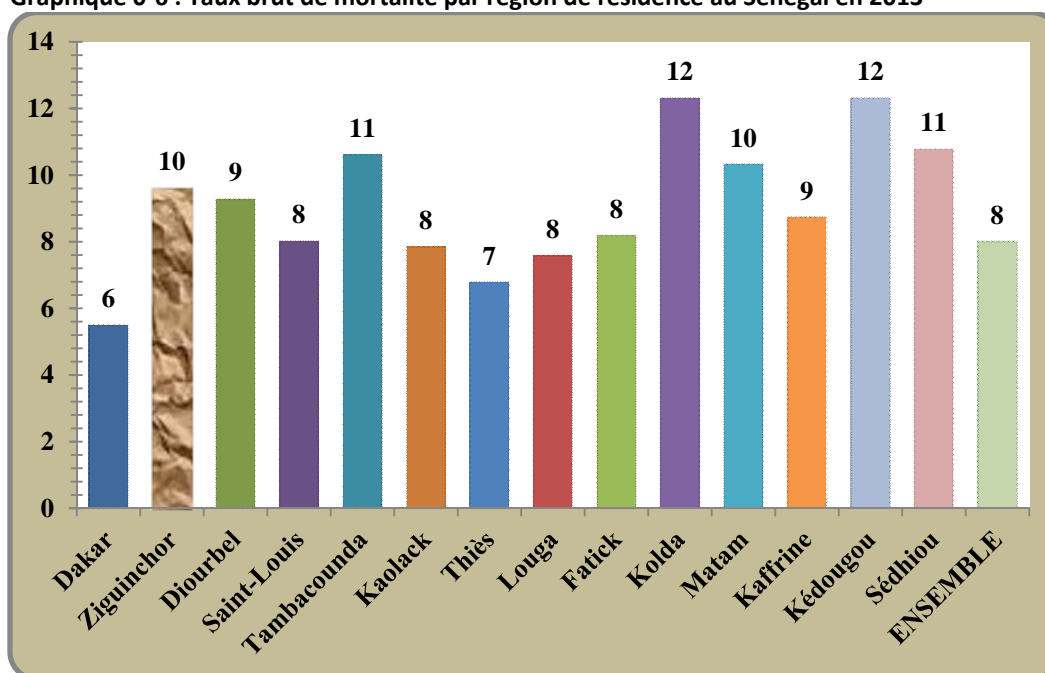
Source : ANSD.RGPHAE2013

### II.3.3. Mortalité

Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Ziguinchor, le RGPHAE a collecté des données sur les décès des douze derniers mois. L'analyse de cette information a permis d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès.

Le taux brut de mortalité dans la région de Ziguinchor est de 10‰habitants. La région se situe donc, un peu au-dessus de la moyenne nationale qui est de 8‰ soit une différence de 2 points pour mille. Ce taux de mortalité reste supérieur à celui des régions de Dakar (6‰) et de Thiès (7‰) mais en dessous de celui des régions du Sud (Kolda, Sédhiou) et du Sud-est (Tambacounda et Kédougou) du pays.

Graphique 0-6 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



**Source :** ANSD.RGPHAE2013

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Ziguinchor est estimée à 62,9 ans contre 64,8 ans au niveau national. L'espérance de vie dans la région est quasi la même quel que soit le sexe.

**Tableau 0-14 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013**

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

**Source : ANSD.RGPHAE2013**

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans révèle une amélioration de la situation sanitaire de la région. En 2011, les résultats de l'EDS MICS faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 73‰. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Ziguinchor est estimé à 68,8‰ contre 78,7‰ au niveau national. La région de Ziguinchor enregistre un niveau de mortalité infanto juvénile inférieur à la moyenne nationale pour le sexe masculin (56,2‰ contre 81‰) contrairement au sexe féminin (81,8‰ contre 76,3‰).

**Tableau 0-15 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013**

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

**Source : ANSD.RGPHAE2013**

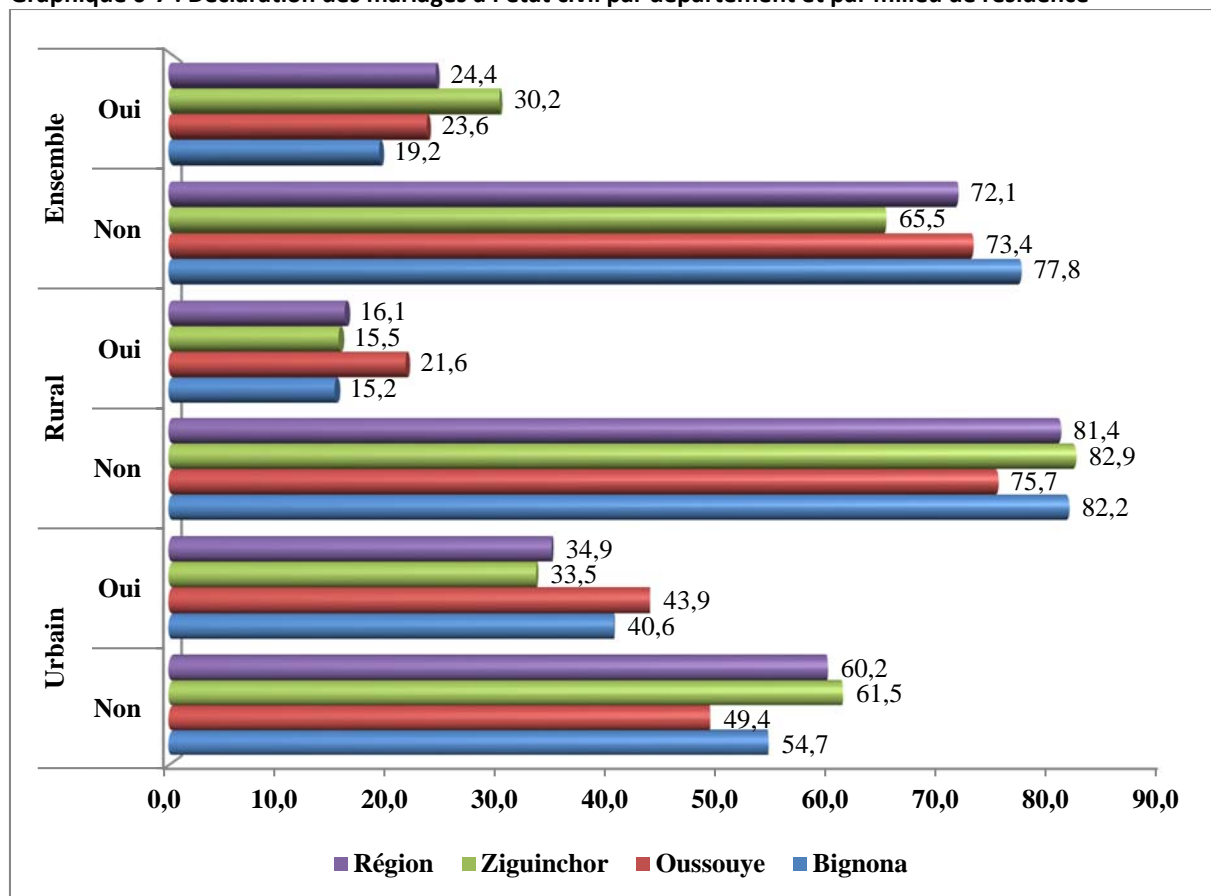
### II.3.4. Déclaration des faits d'état civil

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat Civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux recensés.

La déclaration des mariages reste encore un événement peu répandu au sein des trois départements de la région. Un peu moins d'un mariage sur quatre (24,4%) est déclaré à l'état civil. Les mariages sont mieux déclarés dans le département de Ziguinchor que dans les deux autres. En effet, au moment où 30,2% de cet événement sont déclarés dans ce département, seulement 23,6% et 19,2% le sont respectivement à Oussouye et à Bignona.

Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les zones urbaines des départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye, les taux de déclaration des mariages sont respectivement de 33,5%, 40,6% et 43,9% (34,9% globalement) alors qu'en milieu rural, les proportions sont de l'ordre de 15,5%, 15,1% et 21,1% (16,7% globalement).

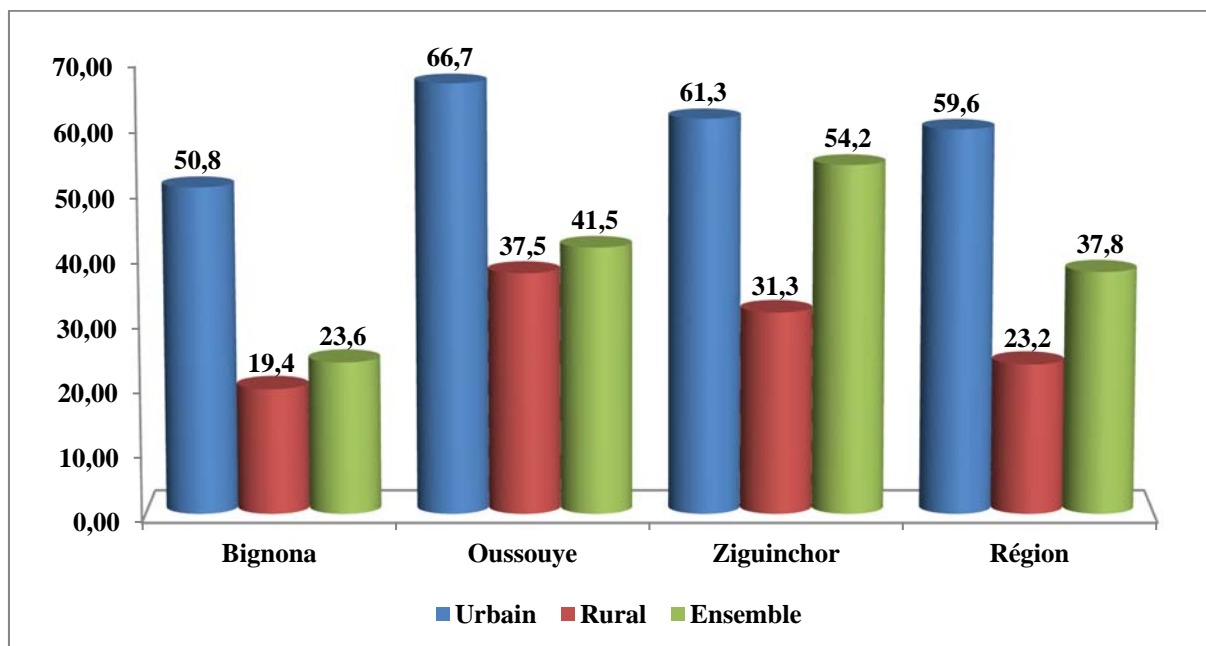
Graphique 0-7 : Déclaration des mariages à l'état civil par département et par milieu de résidence



Source : ANSD.RGPHAE2013

A l'image de la déclaration des mariages, celle des décès est globalement moins fréquente dans la région de Ziguinchor, seuls 37,8% des décès sont déclarés à l'Etat Civil. Au niveau des départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye, 54,2%, 23,6% et 41,5% des décès sont respectivement déclarés à l'état civil. Ces mêmes disparités sont plus prononcées entre les deux milieux de résidence où le phénomène est beaucoup plus favorable dans celui urbain 59,6% de décès déclarés contre 23,2% en milieu rural.

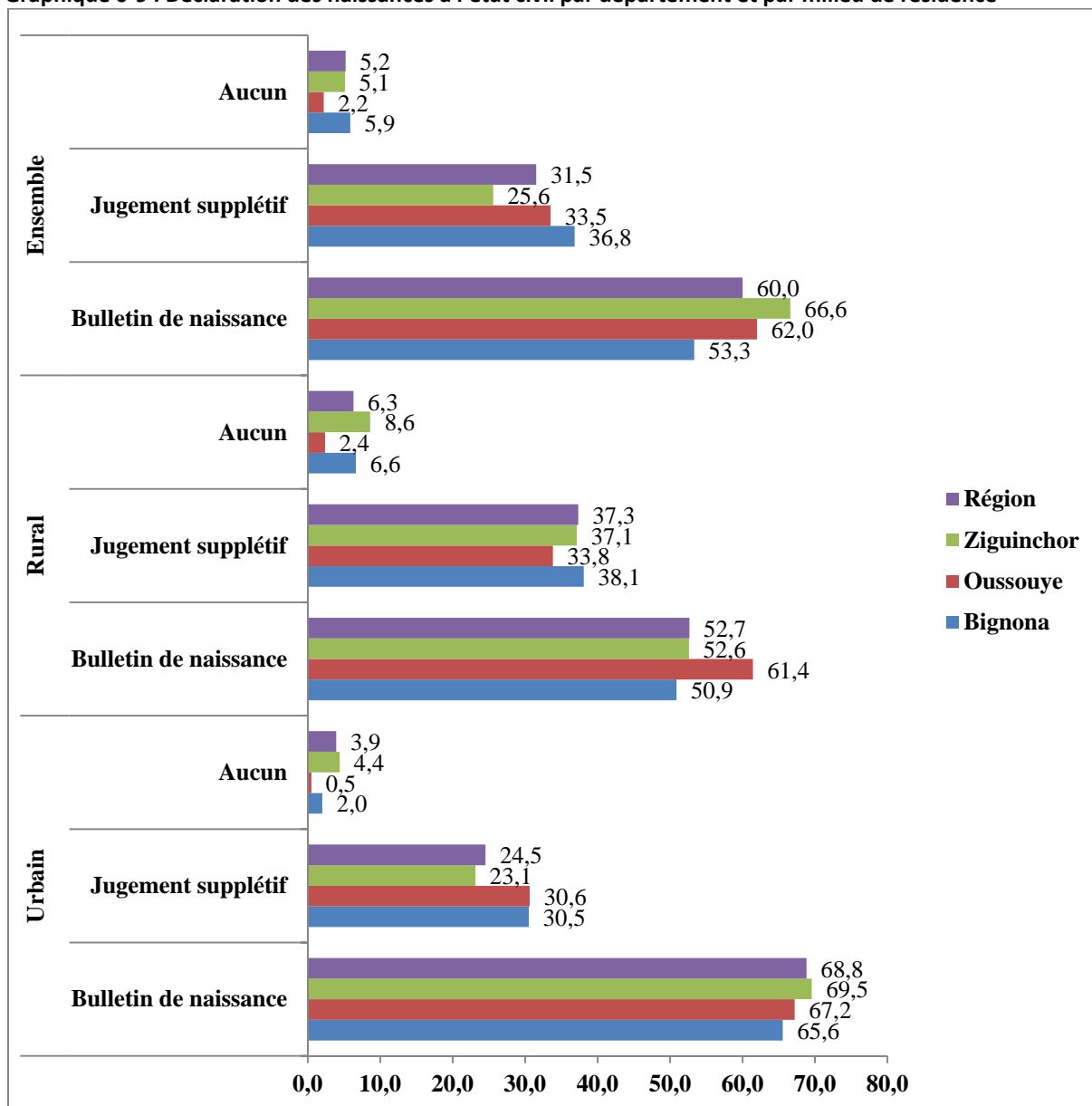
**Graphique 0-8 : Déclaration des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence**



**Source :** ANSD.RGPHAE2013

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), des efforts restent à faire pour atteindre la déclaration universelle des naissances. Au niveau des départements de Bignona et Ziguinchor, environ 1 personne sur 10 n'a pas de bulletin de naissance ou de jugement supplétif. Par contre, à Oussouye, 2,2% de personnes ne détiennent pas d'acte de naissance. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est davantage un problème rural. Il importe donc de mener des investigations ciblées pour circonscrire les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil spécifiquement en milieu rural. Néanmoins, cette situation pourrait en partie être expliquée par l'éloignement des centres d'état civil secondaires à la population résidant en milieu rural et le déficit de sensibilisation à l'inscription aux cahiers d'enregistrement des différents actes d'état civil.

Graphique 0-9 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence



Source : ANSD.RGPHAE2013

### II.3.5. Personnes en situation de handicap

La prévalence du handicap au niveau de la région de Ziguinchor est de 8,1%. Par ailleurs, l'analyse des données sur le phénomène selon le sexe laisse apparaître une prévalence du handicap de 7,3% chez les hommes contre 9,1% chez leurs homologues du sexe opposé. Elle est également plus fréquente en milieu rural (8,7%) qu'en milieu urbain (7,5%).

**Tableau 0-16 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe**

Département	Milieu de résidence	SEXE								
		Masculin			Féminin			Ensemble		
		Non handicapé	Handicapé	Total	Non handicapé	Handicapé	Total	Non handicapé	Handicapé	Total
Bignona	Urbain	94,18	5,82	100	93,36	6,64	100	93,77	6,23	100
	Rural	92,91	7,09	100	91,60	8,40	100	92,28	7,72	100
	Total	93,12	6,88	100	91,90	8,10	100	92,53	7,47	100
Oussouye	Urbain	87,75	12,25	100	82,87	17,13	100	85,23	14,77	100
	Rural	89,19	10,81	100	86,04	13,96	100	87,67	12,33	100
	Total	89,06	10,94	100	85,72	14,28	100	87,43	12,57	100
Ziguinchor	Urbain	93,43	6,57	100	91,32	8,68	100	92,38	7,62	100
	Rural	91,33	8,67	100	89,37	10,63	100	90,36	9,64	100
	Total	93,07	6,93	100	90,99	9,01	100	92,03	7,97	100
Région	Urbain	93,45	6,55	100	91,50	8,50	100	92,48	7,52	100
	Rural	92,14	7,86	100	90,46	9,54	100	91,33	8,67	100
	Total	92,73	7,27	100	90,95	9,05	100	91,86	8,14	100

Source : ANSD .RGPHAE2013

La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le handicap touche beaucoup plus les résidents du département d'Oussouye avec une prévalence d'environ 12,6%. En revanche, dans les départements de Bignona et Ziguinchor on note une prévalence respective de 7% et 8%.

## Conclusion

Le RGPHAE de décembre 2013 au Sénégal a dénombré une population résidente de Ziguinchor de 549 151habitants dont 51,1% d'hommes et 48,9% de femmes. Il met en évidence la jeunesse de la population. L'âge moyen de la population est de 24 ans et la moitié de la population a moins de 19 ans (âge médian).

On note une disparité dans la répartition spatiale de la population de la région de Ziguinchor (département et communes). Les Départements de Ziguinchor et Bignona abritent ensemble plus de 90% de la population de la région de Ziguinchor.

L'espérance de vie au niveau de la région de Ziguinchor (62,9 ans) est en dessous de celle du niveau national (64,8ans). Cette espérance de vie est pratiquement la même chez les femmes (62,8ans) que chez les hommes (62,9ans) dans la région de Ziguinchor.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre III :

# ALPHABÉTISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## Résumé

*Dans la région de Ziguinchor, on note qu'en zone urbaine le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans les départements de Ziguinchor et Bignona avec 76,1% contre 70,4 à Oussouye.*

*En 2013, la population active de la région est évaluée à 145 490 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes avec un effectif de 95 541 soit une proportion de 65,7% et résident principalement dans le département de Ziguinchor et Bignona avec respectivement 43 952 et 41 579 individus actifs, soit 89,5% de la population active masculine. A l'exception du département d'Oussouye, la population inactive reste globalement supérieure à celle active. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés. Ce qui se matérialise par un niveau de chômage déclaré relativement élevé dans la région (26,5%) par rapport au niveau national (25,5%) en 2013. Ce taux est plus élevé en milieu rural (31,2%) qu'en milieu urbain (21,0%) et est également plus élevé dans le département de Bignona (34,7%) que dans les deux autres départements de la région.*

## Introduction

"Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire." Tel est le préambule de l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme (Paris, 1948).

L'éducation joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social d'un pays. Elle représente le principal moyen par lequel les populations d'un pays peuvent échapper à la pauvreté et améliorer leur bien-être.

Après avoir défini les principaux concepts nécessaires à la compréhension de ce chapitre, nous mettrons le focus dans chapitre sur l'alphabétisation qui examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque ; la scolarisation qui concerne les apprenants en cours de formation et l'activité économique de la population de la région de Ziguinchor.

### III.1. Définition des concepts

Pendant la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

#### III.1.1. Aptitude à lire et à écrire dans une langue

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

#### III.1.2. Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire est conçue comme étant « le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

### **III.1.3. Activité économique habituelle**

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

### **III.1.4. Population en âge de travailler**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

### **III.1.5. Population habituellement active**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

### **III.1.6. Population active habituellement occupée**

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

### III.1.7. Population au chômage

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

## III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

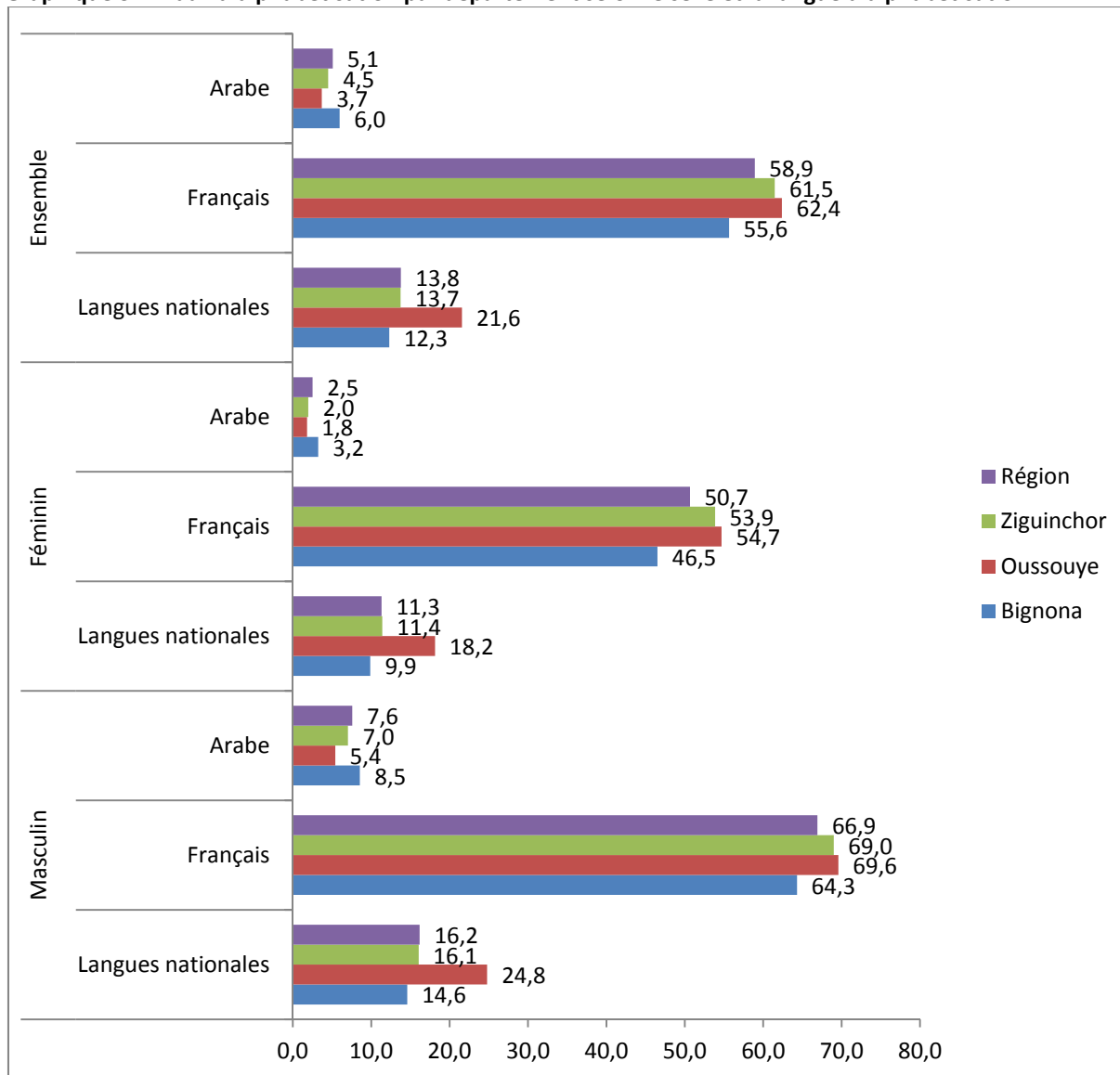
L'alphabétisation en français est assez répandue au sein de la région de Ziguinchor (58,9%) particulièrement dans le département d'Oussouye avec un taux d'alphabétisation en Français de 62,4%. Il est suivi de près par le département de Ziguinchor avec 61,5% et celui de Bignona (55,6%).

Globalement, l'alphabétisation en arabe est peu répandue dans la région. En effet, le taux le plus élevé est enregistré dans le département de Bignona avec 6% de personnes sachant lire et écrire en arabe.

L'alphabétisation en langue nationale est par contre plus fréquente dans le département d'Oussouye avec 21,6% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue nationale.

Quel que soit le département considéré et quel que soit la langue considérée, les données du RGPHAE révèlent que les hommes de Ziguinchor sont plus alphabétisés que les femmes, confirmant ainsi la tendance observée au niveau national.

**Graphique 3.1. Taux d'alphabétisation par département selon le sexe et la langue d'alphabétisation**



Source : ANSD.RGPHAE2013

**Tableau III-1: Taux d’alphabétisation par département selon le sexe et la langue d’alphabétisation**

Département	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
Bignona	14,60	64,31	8,55	9,88	46,51	3,23	12,30	55,65	5,96
Oussouye	24,78	69,59	5,42	18,15	54,69	1,82	21,58	62,38	3,69
Ziguinchor	16,05	69,00	7,03	11,41	53,87	1,97	13,74	61,47	4,51
Région	16,18	66,92	7,58	11,32	50,66	2,52	13,79	58,93	5,09

Source : ANSD.RGPHAE2013

### III.3. Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire constitue un indicateur important pour apprécier les efforts qui restent à fournir pour parvenir à une scolarisation universelle. En 2013 dans la région de Ziguinchor, le taux de fréquentation scolaire est plus faible dans le département de Bignona (70,4%) que dans les deux autres où le taux est de 76,1%.

On note par ailleurs, une disparité non seulement selon le milieu de résidence mais aussi selon le sexe. En effet, la fréquentation scolaire est plus accentuée en zone urbaine que rurale et ceci quel que soit le département. Le constat se dégageant pour l’alphabétisation en faveur des hommes reste valable pour la fréquentation scolaire dans tous les départements de la région.

**Tableau III-2: Pourcentage des personnes instruites selon l’âge, le sexe, le milieu de résidence**

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	n’a jamais fréquenté	a fréquenté	n’a jamais fréquenté	a fréquenté	n’a jamais fréquenté	a fréquenté
Bignona	20,10%	79,90%	31,60%	68,40%	29,60%	70,40%
Oussouye	12,70%	87,30%	25,20%	74,80%	23,90%	76,10%
Ziguinchor	22,30%	77,70%	31,50%	68,50%	23,90%	76,10%
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	n’a jamais fréquenté	a fréquenté	n’a jamais fréquenté	a fréquenté	n’a jamais fréquenté	a fréquenté
Bignona	21,70%	78,30%	38,20%	61,80%	29,60%	70,40%
Oussouye	17,70%	82,30%	30,60%	69,40%	23,90%	76,10%
Ziguinchor	17,40%	82,60%	30,50%	69,50%	23,90%	76,10%

Source : ANSD.RGPHAE2013

### III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Cette partie traite de l'effectif de la population active, de la population inactive, des taux d'activité et de chômage selon le milieu de résidence (urbaine et rurale), le sexe par département et par tranche d'âges.

#### III.4.1. Volume de la population active

En 2013, la population active de la région de Ziguinchor est évaluée à 145 490 individus. Cette population active est essentiellement composée des hommes avec un effectif de 95 541 soit une proportion de 65,7% et résident principalement dans le département de Ziguinchor et Bignona avec respectivement 43 952 et 41 579 individus actifs soit 89,5% de la population active masculine.

A l'exception du département d'Oussouye, la population inactive reste globalement supérieure à celle active. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés. Ceci pose le problème de manque d'emplois et de qualification professionnelle dans certains départements de la région.

**Tableau III-3: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013**

Tranche d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Population active	Population inactive	Population active	Population inactive	Population active	Population inactive
Bignona	41579	31359	22092	48947	63671	80306
Oussouye	10010	5033	5386	8678	15396	13711
Ziguinchor	43952	33257	22471	53930	66423	87187
Région	95541	69649	49949	111555	145490	181204

Source : ANSD.RGPHAE2013

#### III.4.2. Taux de chômage

Le chômage déclaré est relativement élevé au niveau de la région de Ziguinchor (26,5%) contre 25,5% au niveau national en 2013. Ce taux est plus élevé en milieu rural (31,2%) qu'en milieu urbain (21%) également dans le département de Bignona (34,7%) que dans les deux autres où le taux est au-dessus de la moyenne régionale. Dans les départements de Ziguinchor et Oussouye, les taux de chômage sont respectivement de 20,8% et 17%.

**Tableau III-4: Taux de chômage selon le département et le milieu de résidence en 2013**

Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
Bignona	70,45%	29,55%	100%	64,29%	35,71%	100%	65,28%	34,72%	100%
Oussouye	83,29%	16,71%	100%	82,99%	17,01%	100%	83,01%	16,99%	100%
Ziguinchor	80,48%	19,52%	100%	72,13%	27,87%	100%	79,23%	20,77%	100%
Région	79,02%	20,98%	100%	68,75%	31,25%	100%	73,52%	26,48%	100%

Source : ANDS.RGPHAE2013

L'analyse du chômage selon le sexe révèle une disparité criarde entre les hommes et les femmes et ceci quel que soit le département de la région. Globalement, les femmes de Ziguinchor chôment deux fois plus que leurs semblables de sexe masculin. Cet écart est plus prononcé dans le département d'Oussouye où le taux de chômage des femmes triple celui des hommes. Les deux autres départements suivent la tendance avec des écarts allant du simple au double.

**Tableau III-5 : Taux de chômage selon le département et le milieu de résidence en 2013**

Tranche d'âge	Sexe								
	Masculin			Féminin			Total		
	Occupe	Chômeur	Total	Occupe	Chômeur	Total	Occupe	Chômeur	Total
Bignona	75,82	24,18	100	45,57	54,43	100	65,32	34,68	100
Oussouye	91,69	8,31	100	66,88	33,12	100	83,01	16,99	100
Ziguinchor	84,91	15,09	100	68,09	31,91	100	79,22	20,78	100
Région	81,64	18,36	100	57,92	42,08	100	73,50	26,50	100

Source : ANDS.RGPHAE2013

## Conclusion

Dans la région de Ziguinchor, près de 78% des personnes âgées de 10 ans et plus savent lire et écrire dans une langue quelconque. Des disparités importantes du taux d'alphabétisation apparaissent selon la langue, le sexe, le département et l'âge.

La région de Ziguinchor fait partie des régions les plus scolarisées du pays. Environ 8 personnes sur 10 sont scolarisées dans cette région. Le taux de scolarisation le plus faible qui est de 70% est noté dans le département de Bignona.

L'analyse du chômage montre que les femmes sont plus touchées par le chômage dans la région de Ziguinchor. Le chômage est également plus prononcé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le département de Bignona est le département qui souffre le plus du chômage dans la région de Ziguinchor.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre IV:

# MIGRATION

### Résumé

*Au niveau de la région de Ziguinchor, la population résidente en 2013 est de 519 151 dont 64 251 individus nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Ziguinchor, 156 756 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en a découlé est alors de 25,3 contre un indice d'entrée de 12,2. Par ailleurs, en considérant la migration durée de vie, on note que la région de Ziguinchor est davantage une région d'émigration que d'immigration.*

*S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Ziguinchor a enregistré 37477 entrées soit un indice d'entrée de 9. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes résidents au sein de la région de Ziguinchor en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 45 785 soit un indice de sortie de 11,5. La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Ziguinchor est moins attractive. Au cours des cinq dernières années, la région de Ziguinchor a enregistré 26 903 entrées contre 31 608 sorties soit un solde migratoire de -4 705 et un solde migratoire relatif de -1. En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Ziguinchor apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.*

*Les immigrants durée de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Ziguinchor proviennent essentiellement des régions de Sédhiou, Dakar et Kolda avec respectivement 30,3%, 30% et 7,9%. A l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durée de vie proviennent des régions frontalières de Ziguinchor.*

## Introduction

L'étude sur les migrations et l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre les campagnes et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie dans la zone d'accueil. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 ont permis de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation dans la région de Ziguinchor.

### IV.1. Définition des concepts

#### IV.1.1. Migration interne

- Migrations internes : les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- Migration durée de vie : elle survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région/département.
- Indice de rétention de la migration : c'est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- Indice de sortie de la migration : elle désigne la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- Indice d'entrée : c'est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- Solde migratoire : appelé aussi bilan migratoire, le solde migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties et négatif dans le cas contraire. Migration totale : c'est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

## IV.1.2. Migration internationale

- Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

## IV.2. Volume de la migration interne

### IV.2.1. Migration « durée de vie »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Ziguinchor, la population résidente en 2013 est de 526 945 dont 64 251 individus nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Ziguinchor, 156 756 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 25,3 contre un indice d'entrée de 12,2.

**Tableau 4.1. Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine**

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Ziguinchor est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -92 505 et un solde migratoire relatif de -13,1 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie). La crise casamançaise est en partie à l'origine de cette situation mais aussi le départ de jeunes vers d'autres régions plus propices à leur épanouissement propre ainsi qu'à celui de leurs proches.

**Tableau 4.2. Solde migratoire durée de vie**

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

**Source :** ANSD.RGPHAE2013

#### IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Ziguinchor a enregistré 34 777 entrées soit un indice d'entrée de 9. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes résidents au sein de la région de Ziguinchor en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 45 785 soit un indice de sortie de 11,5.

**Tableau 4.3. Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine**

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIORBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5,0	22 452	297 039	274 587	7,6

**Source :** ANSD.RGPHAE2013

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années, montre que la région de Ziguinchor est moins attractive à cause surement de la situation de crise qui y prévaut avec un solde migratoire de -11 008 et un solde migratoire relatif de -2,5.

**Tableau 4.4. Solde migratoire des 10 dernières années selon la région d'origine**

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIORBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

### IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Ziguinchor a enregistré 26 903 entrées contre 31 608 sorties soit un solde migratoire absolu de -4 705 et un solde migratoire relatif de -1.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Ziguinchor apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.

**Tableau 4.5. Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine**

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDANTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIORBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7,0
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5,0

Source : ANSD.RGPHAE.2013

**Tableau 4.6. Solde migratoire des 5 dernières années selon la région d'origine**

Région	Solde absolu	SOLDE Relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1,0
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3,0
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

**Source** : ANSD.RGPHAE.2013

### IV.3. Intensité de la migration interne

#### IV.3.1. . Migration « durée de vie »

Les immigrants durée de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Ziguinchor proviennent essentiellement des régions de Sédhiou, Dakar et Kolda avec respectivement 30,3%, 30% et 7,9%. On note également une proportion importante de natifs des régions de Kaolack et Thiès qui résident à Ziguinchor. A l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durée de vie proviennent des régions frontalières de Ziguinchor.

S'agissant des régions de destination des natifs de Ziguinchor, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil avec 67,7% des émigrants. Outre Dakar, les régions de Thiès, Sédhiou et Kolda accueillent une part non négligeable des émigrants durée de vie avec respectivement 10,8%, 4,2% et 4%. Les départements de Ziguinchor et de Bignona sont plus touchés par le phénomène de l'émigrant durée de vie que celui d'Oussouye.

#### IV.3.2. Migration au cours des 5 dernières années

Au cours des cinq dernières années, 43% des personnes venues s'installer à Ziguinchor viennent de la région de Dakar, 21,4% de la région de Sédhiou, 6,1% de la région de Kolda et 5,9% de la région de Thiès.

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celle observées au cours des 5 dernières années.

### IV.3.3. Migration au cours des 10 dernières années

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration des 5 dernières années. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar, Sédhiou, Kolda, Thiès et Kaolack.

Les régions de destination constatées sont également similaires à celles des migrants durés de vie. Dakar vient en première position avec 57% des émigrants suivi des régions de Thiès et Sédhiou avec respectivement 12% et 6%.

**Tableau 4.7. Répartition des migrants internes et externes**

Immigration			
Région d'origine	Naissance	Résidence 5ans	Résidence 10 ans
Dakar	29,99	43,03	44,97
Diourbel	3,52	2,63	2,77
Saint-Louis	4,00	3,31	3,38
Tamba	1,66	1,82	1,89
Kaolack	6,08	3,74	4,38
Thiès	5,99	5,85	6,14
Louga	1,53	1,00	1,16
Fatick	3,79	5,31	4,35
Kolda	7,91	6,06	6,84
Matam	1,14	0,72	0,79
Kaffrine	1,41	0,72	0,93
Kédougou	2,70	4,39	3,05
Sédhiou	30,28	21,42	19,36
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Emigration			
Région de destination	Naissance	Résidence 5ans	Résidence 10 ans
Dakar	67,74	53,19	57,41
Diourbel	1,91	2,56	2,63
Saint-Louis	2,26	3,49	3,08
Tamba	1,71	2,06	1,96
Kaolack	2,84	3,69	3,42
Thiès	10,83	11,92	11,80
Louga	0,73	1,11	1,14
Fatick	1,76	3,19	2,79
Kolda	3,96	5,14	5,06
Matam	1,07	3,49	2,26
Kaffrine	0,77	2,15	1,61
Kédougou	0,28	0,48	0,48
Sédhiou	4,15	7,53	6,36
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source : ANSD.RGPHAE2013**

#### IV.4. département d'installation des migrants

En général, le département de Ziguinchor est la principale destination des immigrants au sein de la région. En effet, 59% des immigrants durée de vie se sont installés au sein de ce département 34% au niveau de Bignona et 7% à Oussouye.

**Tableau 4.8. Répartition des immigrants durée de vie selon le département d'installation**

Région	Département d'installation (Durée de vie)		
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor
Dakar	34,15	8,82	57,03
Diourbel	27,04	9,10	63,85
Saint-Louis	25,81	22,15	52,04
Tamba	29,14	8,18	62,69
Kaolack	31,45	7,16	61,39
Thiès	36,13	8,29	55,58
Louga	23,50	10,78	65,72
Fatick	31,57	9,00	59,43
Kolda	25,41	5,80	68,79
Matam	21,66	7,08	71,25
Kaffrine	22,91	7,27	69,82
Kédougou	56,61	0,81	42,59
Sédhiou	39,51	3,05	57,43
Ensemble	34,41	7,01	58,57

**Source : ANSD.RGPHAE2013**

Au cours des 10 dernières années, 48% des immigrants se sont installés dans le département de Ziguinchor et 45% au cours des cinq dernières années. Le département d'Oussouye est celui qui reçoit le moins d'immigrants quelle que soit la période de référence. Par ailleurs, le choix du département d'installation varie selon la région d'origine. Les migrations des populations entre les départements sont assez importantes. Les déplacements des populations de Bignona vers Ziguinchor sont notoires quelle que soit la durée, ceci s'explique surtout par la proximité entre les deux départements (30 km) et la crise qui secoue la région depuis plusieurs décennies maintenant.

Tableau 4.9. Répartition des immigrants des 5 dernières années selon le département d'installation

Région	Département d'installation (il y a 5ans)		
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor
Dakar	43,34	10,95	45,71
Diourbel	30,27	13,44	56,29
Saint-Louis	34,23	23,46	42,31
Tamba	35,79	9,61	54,60
Kaolack	40,71	8,24	51,04
Thiès	42,19	10,48	47,33
Louga	33,58	16,04	50,37
Fatick	19,68	4,34	75,98
Kolda	37,34	8,71	53,95
Matam	35,05	14,95	50,00
Kaffrine	35,57	8,25	56,19
Kédougou	63,08	0,51	36,41
Sédhiou	64,78	2,20	33,02
Total	46,02	8,52	45,46

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.10. Répartition des immigrants des 10 dernières années selon le département d'installation

Région	Département d'installation (il y a 10 ans)		
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor
Dakar	41,56	11,54	46,90
Diourbel	29,56	13,80	56,64
Saint-Louis	30,92	25,13	43,95
Tamba	40,94	7,91	51,14
Kaolack	38,41	7,42	54,17
Thiès	41,39	10,77	47,85
Louga	32,75	13,40	53,85
Fatick	26,34	5,89	67,77
Kolda	34,24	8,40	57,35
Matam	31,39	10,58	58,03
Kaffrine	35,09	8,70	56,21
Kédougou	64,28	0,66	35,06
Sédhiou	56,10	3,39	40,52
Total	42,81	9,38	47,81

Source : ANSD.RGPHAE2013

#### IV.5. structure par âge et par sexe des immigrants

Au niveau de l'immigration durée de vie, on dénombre un volume important de jeunes et d'adolescents. Cependant, en termes de valeurs relatives, la migration commence à diminuer au-delà des 20 ans (30 ans pour l'émigration). Les durées d'exposition différentes expliquent en partie cette variation de la migration par groupe d'âges. Par ailleurs, les hommes immigrer plus dans la région de Ziguinchor que les femmes. En revanche cette tendance s'inverse pour l'émigration.

Pour le cas de la migration récente (10 et 5 ans), on note une forte décroissance des mouvements migratoires à partir de 30 ans. Les déplacements de population au niveau de la région de Ziguinchor pourraient donc être liés à l'exercice d'une activité économique donnée.

Tableau 4.11. Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie
0-4	2067	2164	1984	2194	4051	4358
5-9	2856	2969	2894	3551	5750	6520
10-14	3374	3497	3243	4203	6616	7700
15-19	4317	5006	3338	6359	7655	11366
20-24	4183	7756	3295	9105	7479	16861
25-29	4084	9991	3169	10586	7253	20577
30-34	3420	9016	2561	9554	5981	18570
35-39	2819	7652	2046	7978	4865	15630
40-44	2165	6616	1806	6605	3971	13222
45-49	1637	5230	1444	5777	3081	11007
50-54	1379	4824	1053	5066	2432	9890
55-59	1082	4080	751	3766	1833	7846
60-64	666	2995	583	2772	1249	5768
64-69	429	1626	356	1664	785	3290
70-74	278	1046	268	1051	546	2096
75-79	184	499	175	566	359	1065
80+	167	410	179	581	346	991

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.11. Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie
10-14	2422	1987	2158	2314	4580	4301
15-19	2976	2620	2356	3245	5332	5865
20-24	2757	4277	2308	4637	5065	8914
25-29	2728	5295	2381	4589	5109	9884
30-34	2685	3189	1941	2826	4626	6015
35-39	2055	1868	1309	1628	3364	3495
40-44	1223	1355	865	1007	2088	2362
45-49	872	849	600	663	1472	1512
50-54	617	705	418	501	1035	1206
55-59	513	465	299	334	812	798
60-64	340	278	196	262	536	540
64-69	176	162	157	205	332	367
70-74	87	103	102	130	189	233
75-79	38	44	73	85	111	129
80+	44	64	82	99	126	164

Source : ANSD.RGPHAE2013

**Tableau 4.12. Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe**

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Émigrant durée de vie
5-9	1521	1441	1571	1596	3092	3038
10-14	1613	1190	1498	1490	3111	2680
15-19	2107	1836	1758	2300	3865	4135
20-24	1932	3297	1711	3375	3643	6672
25-29	2065	3138	1732	2729	3797	5867
30-34	1758	1585	1312	1461	3070	3046
35-39	1189	1093	844	913	2033	2006
40-44	726	775	551	522	1277	1296
45-49	528	470	383	357	911	827
50-54	401	395	278	274	679	669
55-59	314	274	232	195	547	469
60-64	206	177	129	163	335	340
64-69	100	89	113	128	213	217
70-74	60	63	84	93	144	156
75-79	28	25	60	63	88	88
80+	36	40	63	61	99	101

Source : ANSD.RGPHAE2013

## IV.6. Migrations internationales

### IV.6.1. Immigrations internationales

Les échanges entre la région de Ziguinchor et l'extérieur sont assez importants. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest (45%), probablement dû au développement de la pêche dans la région, mais aussi de l'Europe (38%). Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger qui représentent 5% des immigrants.

Les immigrants sont en majorité de sexe masculin (68%) et plus fréquents dans les départements de Ziguinchor et de Bignona avec environ la même proportion de 46%.

Tableau 4.13 Immigration internationale par région d'origine

	DEPARTEMENT								
	Bignona		Oussouye		Ziguinchor		Région		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Sénégal</b>	5,30	4,04	4,63	4,48	6,86	3,89	5,99	4,01	5,35
<b>Afrique de l'Ouest</b>	51,89	65,02	32,87	31,34	33,89	40,65	42,03	51,07	44,95
<b>Afrique de Centre</b>	2,83	1,35	0,46	1,49	4,83	1,09	3,61	1,25	2,84
<b>Afrique du Nord</b>	5,08	5,23	10,19	10,45	5,46	3,74	5,63	5,05	5,44
<b>Autres Africains</b>	0,22	0	0	0,75	0,21	0	0,20	0,07	0,16
<b>Américains</b>	1,96	1,05	0,93	0,75	2,17	2,34	1,99	1,59	1,86
<b>Asiatiques</b>	0,22	0	0	0	0,35	0,00	0,26	0	0,18
<b>Européens</b>	30,55	22,12	50,00	50,75	45,73	47,98	39,11	36,26	38,19
<b>Orientaux</b>	1,89	0,90	0,46	0	0,35	0,16	1,06	0,48	0,87
<b>Autres</b>	0,07	0	0	0	0,07	0,16	0,07	0,07	0,07
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

## Conclusion

La région de Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil des natifs de la région de Ziguinchor avec 67,7% des émigrants. Outre Dakar, les régions de Thiès, Sédhiou et Kolda accueillent une part non négligeable des émigrants durée de vie avec respectivement 10,8%, 4,2% et 4%. Les départements de Ziguinchor et de Bignona sont plus touchés par le phénomène de l'émigration durée de vie que celui d'Oussouye.

Les échanges entre la région de Ziguinchor et l'extérieur sont assez importants. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest, probablement du fait du développement de la pêche dans la région. Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger qui représentent 5% des immigrants. Les immigrants sont en majorité de sexe masculin et sont plus fréquents dans les départements de Ziguinchor et de Bignona avec environ la même proportion de 46%.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



## Chapitre V:

# MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

### Résumé

*Dans la région de Ziguinchor, un ménage ordinaire compte en moyenne 8 personnes, ce qui est exactement égale à la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est la même en milieu rural qu'en milieu urbain. En termes de variation départementale, Oussouye enregistre la taille moyenne de ménage la plus faible de la région avec en moyenne 5 personnes.*

*Par ailleurs, le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge quel que soit le département. Dans l'ensemble, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements. Au niveau régional, 27% des ménages sont dirigés par des femmes. La proportion de femmes chef de ménage est plus élevée dans le département de Ziguinchor (33%) suivi du département d'Oussouye 29% et de Bignona 20%. 89% des ménages vivent principalement dans des maisons basses. Outre ce principal type de logement, 4% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent moins de 1% des logements utilisés par les ménages de la région.*

*Dans la région de Ziguinchor, les puits non protégés demeurent la source principale d'approvisionnement en eau de boisson (45%). Cette proportion est plus élevée dans le département de Bignona avec 60% et dans celui d'Oussouye avec 46% contre 32% pour le département de Ziguinchor.*

## Introduction

Les ménages constituent le fondement de la société. Aussi, est-il important de d'étudier les caractéristiques des logements qu'ils habitent ainsi que la nature de l'environnement qui les entoure. Les questions environnementales sont un enjeu majeur dans la région de Ziguinchor.

Après avoir défini les principaux concepts qui englobent la notion de ménage, ce chapitre mettra un focus sur la taille des ménages, les types de logement, les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages et l'accès au service tels que l'éclairage, l'eau et l'assainissement.

### V.1. Définition des concepts

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou une partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires. Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'études, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

### V.2. Taille des ménages

Dans la région de Ziguinchor, un ménage ordinaire compte en moyenne 8 personnes, ce qui est exactement égale à la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est la même en milieu rural qu'en milieu urbain.

Au niveau départementale, Oussouye enregistre la taille moyenne de ménage la plus faible de la région avec en moyenne 5 personnes.

**Tableau 5.1. Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département**

Département	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Bignona	8	8	8
Oussouye	5	5	5
Ziguinchor	8	8	8
Région	8	8	8

Source : ANSD.RGPHAE2013

### V.3. caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage

Le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge quel que soit le département. Dans l'ensemble, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 27% des ménages sont dirigés par des femmes. La proportion de femmes chef de ménage est plus élevée dans le département de Ziguinchor (33%) suivi du département d'Oussouye 29% et de Bignona 20%.

**Tableau 5.2. Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département**

Tranche d'âge	Bignona		Oussouye		Ziguinchor		Région	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14	0	100	0	100	0	100	0	100
15-19	77,64	22,36	61,04	37,66	67,50	32,50	70,35	29,40
20-24	77,93	22,07	64,09	35,91	64,06	36,08	69,41	30,65
25-29	82,50	17,50	69,19	30,81	70,20	29,80	74,72	25,28
30-34	83,61	16,43	74,96	25,04	73,04	26,96	77,55	22,47
35-39	86,13	13,87	78,26	21,74	74,78	25,19	79,92	20,07
40-44	82,73	17,27	77,24	22,76	71,66	28,34	76,82	23,18
45-49	81,48	18,52	72,24	27,76	69,16	30,84	74,65	25,35
50-54	79,16	20,84	72,91	26,99	65,20	34,80	71,95	28,04
55-59	77,80	22,20	72,11	27,77	64,72	35,28	71,11	28,88
60-64	75,11	24,89	62,72	37,28	60,70	39,30	67,07	32,93
64-69	73,94	26,06	61,88	38,12	57,88	42,12	65,53	34,47
70-74	74,16	25,84	58,81	41,19	55,97	44,03	65,04	34,96
75-79	71,94	27,97	60,11	39,89	59,93	40,07	65,98	33,98
80+	74,54	25,46	49,68	50,32	58,18	41,69	65,91	34,00
Total	79,51	20,49	70,61	29,39	66,89	33,11	72,72	27,28

Source : ANSD.RGPHAE2013

## V.4. caractéristiques des habitations

Au niveau de la région de Ziguinchor, 89% des ménages vivent principalement dans des maisons basses. Indépendamment de ce principal type de logement, 4% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent moins de 1% des logements utilisés par les ménages de la région.

Plus de la moitié des ménages (58%) sont propriétaires de leur logement et un ménage sur quatre de la région loue leur logement. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Bignona (71%) et d'Oussouye (56%).

L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (85%). Le reste des ménages ont, dans la plupart des cas, acquis leur logement par héritage (11%).

**Tableau 5.3. Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat**

Modalités	DEPARTEMENT			
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Région
<b>Type de logement</b>				
Autre	0,45	0,11	1,29	0,78
Case	4,50	2,40	3,36	3,72
Baraque	1,17	2,04	2,27	1,77
Maison basse	92,33	93,73	84,27	88,91
Maison à étage	1,40	1,13	8,33	4,46
Immeuble à appartements	0,16	0,59	0,48	0,36
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Statut d'occupation</b>				
Propriétaire	71,28	56,06	46,47	58,22
Co propriétaire	7,66	4,14	6,42	6,65
Locataire	14,06	31,30	34,81	25,57
Co locataire	1,14	1,57	2,43	1,77
Location-vente	0,02	0,01	0,02	0,02
Logé par employeur	0,62	2,15	0,88	0,94
Logé par les parents/amis	4,47	4,30	7,57	5,83
Autre	0,74	0,47	1,39	1,00
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Mode d'acquisition du logement</b>				
Auto construction	89,34	88,67	77,91	85,06
Promoteur immobilier	0,30	0,65	1,48	0,78
Coopérative d'habitat	1,07	0,45	0,89	0,93
Héritage	7,54	8,42	16,55	10,96
Autre	1,76	1,81	3,17	2,28
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANSD.RGPHAE2013

## V.5. densité du logement

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Ziguinchor, 43% des ménages comptent 1 personne par pièce à usage d'habitation. Dans plus de 80% des ménages du département, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 2 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 3% de l'ensemble des ménages ordinaires. La densité du logement est plus forte dans le département de Ziguinchor que dans les deux autres de la région.

**Tableau 5.4. Répartition des ménages selon la densité du logement par département**

Département	Densité logement						Total
	Moins d'une personne	Une personne	Deux personnes	Trois personnes	Quatre personnes	5 personnes et +	
Bignona	18,83	48,12	22,18	6,97	2,04	1,85	100
Oussouye	26,09	43,36	17,71	6,87	3,44	2,53	100
Ziguinchor	12,04	37,70	26,61	13,21	5,40	5,03	100
<b>Total</b>	16,75	42,85	23,57	9,74	3,73	3,36	100

**Source :** ANSD.RGPHAE2013

## V.6. approvisionnement en eau

Dans la région de Ziguinchor, les puits non protégés demeurent la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. En effet, 45% des ménages de la région y font recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de Bignona avec 60% et dans celui d'Oussouye avec 46% contre 32% pour le département de Ziguinchor.

## V.7. mode d'éclairage

Dans la région de Ziguinchor, plus de la moitié des ménages (54%) utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La deuxième source d'éclairage prédominante au sein des ménages de la région est la lampe rechargeable (18%) suivie de la lampe tempête (11%). La bougie est utilisée par 10% des ménages alors que l'énergie solaire ne concerne que 3% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Ziguinchor (71%) et d'Oussouye (43%) et dans une moindre mesure dans le département de Bignona (41%).

## V.8. type d'aisance

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Dans la région de Ziguinchor, 69% des ménages utilisent des

latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (4%). En outre, 19% des ménages utilisent des toilettes avec fosse.

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 5% des ménages de la région utilisent encore la nature comme type d'aisance. Cette proportion est particulièrement élevée dans les départements de Bignona et Oussouye avec respectivement 5% et 11%.

**Tableau 4.5. Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par département**

Modalités	DEPARTEMENT			
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Région
<b>Provenance principale de l'eau de boisson du ménage</b>				
Robinet dans logement	9,08	12,85	25,22	16,78
Robinet dans cour/parcelle	6,52	17,00	13,69	11,09
Robinet public/borne fontaine	3,84	2,77	2,97	3,32
Puits à pompe ou forage	2,61	5,36	1,61	2,52
Puits protégé	17,24	15,04	24,27	20,09
Puits non protégé	60,05	45,70	31,55	45,46
Source protégée	0,17	0,75	0,21	0,26
Source non protégée	0,37	0,23	0,04	0,21
Camion-citerne	0,02	0,03	0,02	0,02
Charrette avec petite citerne/tonneau	0,00	0,08	0,04	0,03
Eau de surface	0,02	0,00	0,06	0,04
Eau minérale/améliorée	0,07	0,19	0,30	0,19
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Principal mode d'éclairage</b>				
Electricité	40,81	42,78	70,56	54,35
Solaire	3,27	5,62	1,52	2,80
Groupe électrogène	0,16	0,56	0,06	0,16
Gaz	0,07	0,16	0,03	0,06
Lampe à pétrole artisanale	2,00	5,88	1,97	2,49
Lampe tempête	14,57	18,18	6,40	11,39
Bougie	7,66	14,80	11,43	10,27
Bois	0,30	0,24	0,43	0,35
Lampe rechargeable	30,39	11,19	7,22	17,54
Autre	0,77	0,60	0,39	0,58
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Principal type d'aisance</b>				
Chasse raccordée à l'égout	2,44	2,78	5,38	3,80
Chasse avec fosse	9,67	8,02	31,78	19,32
Couverte	19,48	34,43	24,93	23,86
Non couverte	57,90	32,75	28,95	41,70
Ventilée améliorée	2,15	3,51	3,87	3,10
Edicule public	1,51	5,19	1,11	1,81
Dans la nature	5,15	11,05	2,81	4,88
Autre	1,69	2,27	1,17	1,54
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANSD.RGPHAE2013

## Conclusion

En 2013 dans la région de Ziguinchor, 69% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (4%). En outre, 19% des ménages utilisent des toilettes avec fosse. Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 5% des ménages de la région utilisent encore la nature comme type d'aisance. Cette proportion est particulièrement élevée dans les départements de Bignona et Oussouye avec respectivement 5% et 11%.

Plus de la moitié des ménages (54%) des ménages utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La deuxième source d'éclairage prédominante au sein des ménages de la région est la lampe rechargeable (18%) suivie de la lampe tempête (11%).

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



## Chapitre VI :

# AGRICULTURE

### Résumé

*La région de Ziguinchor est une région à dominante agricole 71% des ménages en milieu rural et 29% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salarié. En outre, 6% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Ziguinchor.*

*La culture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (62% des ménages agricoles).*

*L'arboriculture fruitière est pratiquée par 21% de ces ménages et le maraichage par 20% d'entre eux.*

*L'activité pastorale au sein de la région implique 26 476 ménages agricoles soit une proportion de 62%.*

*La floriculture et la sylviculture ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.*

## Introduction

Le secteur agricole est considéré comme un levier non négligeable de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

Ce chapitre s'appesantit essentiellement sur la localisation des ménages agricoles ainsi que sur les grandes cultures pratiquées dans la région de Ziguinchor en 2013.

### VI.1. répartition spatiale des ménages Agricoles

La région de Ziguinchor est une région à dominante agricole. Les données du RGPHAE révèlent que 71% des ménages en milieu rural et 29% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salarié. En outre, 6% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Ziguinchor.

**Tableau 6.1. Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence**

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIORBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13,0	62 676	87,0	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

**Source : ANSD.RGPHAE2013**

## VI.2. Grandes cultures pratiquées

La culture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (62% des ménages agricoles). L'arboriculture fruitière est pratiquée par 21% de ces ménages et le maraichage par 20% d'entre eux. La région de Ziguinchor dispose d'une façade maritime assez longue. Ainsi, sur l'ensemble des ménages concernés, 6% pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

**Tableau 6.2. Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées**

Culture	Pratique de la culture	DEPARTEMENT			
		Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Région
Culture pluviale	Non	33,15	44,69	55,52	42,17
	Oui	66,85	55,31	44,48	57,83
Culture irriguée (hors maraichage)	Non	97,86	99,10	98,55	98,27
	Oui	2,14	0,90	1,45	1,73
Culture maraichère	Non	78,79	82,11	81,84	80,28
	Oui	21,21	17,89	18,16	19,72
Culture de décrue	Non	99,19	99,64	99,57	99,38
	Oui	0,81	0,36	0,43	0,62
Arboriculture fruitière	Non	75,03	67,91	90,15	78,95
	Oui	24,97	32,09	9,85	21,05
Sylviculture	Non	97,85	99,32	98,71	98,35
	Oui	2,15	0,68	1,29	1,65
Pêche/Aquaculture	Non	95,78	89,40	94,00	94,27
	Oui	4,22	10,60	6,00	5,73
Floriculture	Non	98,45	88,35	99,28	97,25
	Oui	1,55	11,65	0,72	2,75
Elevage	Non	36,37	41,65	38,26	37,76
	Oui	63,63	58,35	61,74	62,24

Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'activité pastorale au sein de la région implique 26 476 ménages agricoles soit une proportion de 62%. La floriculture et la sylviculture ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

## Conclusion

La région de Ziguinchor est à dominance agricole : on dénombre 42 540 ménages agricoles, soit 6% de l'ensemble des ménages agricoles du Sénégal. La répartition selon le milieu de résidence de ces ménages montre que plus de 70% d'entre eux sont concentrés dans le milieu rural.

L'élevage est très pratiqué dans la région de Ziguinchor avec un pourcentage de 62%. La pratique de la culture pluviale vient en deuxième position avec un pourcentage de 58%.

## CONCLUSION GENERALE

Le recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage réalisé en 2013 fait état d'une population résidente de 549151 individus au niveau de la région de Ziguinchor. Le département de Bignona est le plus peuplé de la région avec 252556 habitants soit 46% de la population totale. On note une légère prédominance des hommes sur les femmes. Dans l'ensemble, le taux d'urbanisation de la région de Ziguinchor se situe à 46% en 2013. La population de la région de Ziguinchor se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide des âges renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées.

L'âge moyen de la population de la région de Ziguinchor est de 24 ans contre 22,7 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 19 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine. La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes au niveau de la région de Ziguinchor avec un rapport de masculinité de 105 hommes pour 100 femmes. Ce rapport de masculinité varie sensiblement selon le département de résidence. La supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes est particulièrement visible dans les départements de Bignona(108/100) et dans une moindre mesure dans les départements d'Oussouye (107/100) et Ziguinchor (103/100).

Par ailleurs, au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (5,1% au niveau régional, 6,3% chez les hommes et 3,8% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvage représentent 3,8% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (6,9% contre 0,8% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquentes au niveau de la région.

Quel que soit le département, le concubinage reste faiblement représenté ce qui dénote de l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Ziguinchor.

Au niveau de Ziguinchor, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale est de 5,4 enfants. Les niveaux de fécondité obtenus dans la région de Ziguinchor sont plus ou moins comparables à ceux obtenus dans les régions de Dakar, Thiès et Saint-Louis. L'analyse différentielle selon le milieu de résidence montre que ce maintien, assez semblable de la fécondité, est davantage lié au milieu rural. En effet, dans la région de Ziguinchor, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 6,2 contre 4,8 en milieu urbain.

Le taux brut de mortalité dans la région de Ziguinchor est de 10‰ habitants. La région se situe donc un peu au-dessus de la moyenne nationale (8‰).

La déclaration des mariages reste encore un événement peu répandu au sein des trois départements de la région. Un peu moins d'un mariage sur quatre (24,4%) est déclaré à l'état civil. Les proportions de déclaration de mariages les plus élevées sont enregistrées dans le département de Ziguinchor. Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural qu'en milieu urbain.

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre la déclaration universelle des naissances. Au niveau des départements de Bignona et Ziguinchor, environ 1 personne sur 10 n'a pas de bulletin de naissance ou de jugement supplétif. Par contre, à Oussouye 2,6% de personnes ne détiennent pas d'acte de naissance. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est davantage un problème rural. Il importe donc de mener, des investigations ciblées pour circonscrire les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil particulièrement en milieu rural.

La prévalence du handicap au niveau de la région de Ziguinchor, quant à elle, est de 8,1% (7,3% chez les hommes contre 9,1% chez femmes). La situation de handicap est plus fréquente en milieu rural (8,7%) qu'urbain (7,5%) et touche beaucoup plus les résidents du département.

S'agissant de la scolarisation, on note qu'en zone urbaine le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans les départements de Ziguinchor et Bignona avec 76,1% contre 70,4 à Oussouye

En 2013, la population active de la région de Ziguinchor est évaluée à 145 490 individus. Cette population active est essentiellement composée des hommes avec un effectif de 95 541 soit une proportion de 65,7% et résident principalement dans le département de Ziguinchor et Bignona avec respectivement 43 952 et 41 579 individus actifs soit 89,5% de la population active masculine. A l'exception du département d'Oussouye, la population inactive reste globalement supérieure à celle active. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés.

Ce qui se matérialise par un niveau de chômage déclaré relativement élevé dans la région (26,5%) par rapport au niveau national (25,5%) en 2013. Ce taux est plus élevé en milieu rural (31,2%) qu'en milieu urbain (21,0%). Il est également plus élevé dans le département de Bignona (34,7%) que dans les deux autres où le taux est en dessous de la moyenne

régionale. Cette disparité est aussi relevée entre les femmes (42,1%) et les hommes (18,4%), et ceci quel que soit le département considéré.

Au niveau de la région de Ziguinchor, la population résidente en 2013 est de 519 151 dont 64 251 individus nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Ziguinchor, 156 756 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 6,8 contre un indice d'entrée de 5,8.

Par ailleurs, en considérant la migration durée de vie, la région de Ziguinchor est davantage une région d'émigration que d'immigration.

Les échanges entre la région de Ziguinchor et l'extérieur sont assez importants. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest, probablement du fait du développement de la pêche dans la région. Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger qui représentent 5% des immigrants.

Les immigrants sont en majorité de sexe masculin et sont plus fréquents dans les départements de Ziguinchor et de Bignona avec environ la même proportion de 46%.

Dans la région de Ziguinchor, un ménage ordinaire compte en moyenne 8 personnes, ce qui est exactement égale à la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est la même en milieu rural qu'en milieu urbain.

Au niveau départemental, Oussouye enregistre la taille moyenne de ménage la plus faible de la région avec en moyenne 5 personnes.

Au niveau régional, 27% des ménages sont dirigés par des femmes. La proportion de femmes chef de ménage est plus élevée dans le département de Ziguinchor (33%) suivi du département d'Oussouye 29% et de Bignona 20%.

89% des ménages vivent principalement dans des maisons basses. Outre ce principal type de logement, 4% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent moins de 1% des logements utilisés par les ménages de la région.

Dans la région de Ziguinchor, les puits non protégés demeurent la source principale d'approvisionnement en eau de boisson (45%).

Cette proportion est plus élevée dans le département de Bignona avec 60% et dans celui d'Oussouye avec 46% contre 32% pour le département de Ziguinchor.

Plus de la moitié des ménages (54%) utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La deuxième source d'éclairage prédominante au sein des ménages de la région est la lampe rechargeable (18%) suivie de la lampe tempête (11%).

La région de Ziguinchor est une région à dominante agricole. 71% des ménages en milieu rural et 29% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salarié. En outre, 6% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Ziguinchor. La culture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (62% des ménages agricoles). L'arboriculture fruitière est pratiquée par 21% de ces ménages et le maraichage par 20% d'entre eux.

L'activité pastorale au sein de la région implique 26 476 ménages agricoles soit une proportion de 62%. La floriculture et la sylviculture ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage  
(RGPHAE 2013)**



# ANNEXES

## ANNEXES

Tableau 1. : Répartition de la population dakaraise selon le département, le groupe d'âge et le sexe

tranche d'âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
<b>Département de Bignona</b>									
10-14	8,59	75,98	4,56	8,45	76,83	3,40	8,52	76,37	4,02
15-19	25,43	87,42	5,88	23,69	84,47	4,14	24,66	86,12	5,11
20-24	24,66	77,35	7,37	20,44	67,37	5,01	22,72	72,76	6,29
25-29	14,71	58,59	10,16	9,27	41,40	5,54	12,05	50,22	7,91
30-34	12,37	52,15	10,92	5,81	31,85	3,72	9,05	41,86	7,27
35-39	11,79	53,73	11,33	5,11	29,89	2,90	8,51	42,03	7,19
40-44	11,43	52,41	14,05	4,49	20,24	2,59	7,89	35,98	8,20
45-49	10,40	47,27	14,34	3,19	14,28	2,19	6,55	29,69	7,86
50-54	8,76	41,66	12,16	2,20	11,40	1,55	5,28	25,54	6,52
55-59	8,21	42,25	12,02	2,51	11,01	0,99	5,21	25,83	6,22
60-64	7,12	35,77	12,74	1,65	7,09	0,81	4,09	19,91	6,14
64-69	5,29	27,77	13,17	0,73	4,36	0,43	2,74	14,59	6,02
70-74	2,67	20,69	8,95	0,90	2,26	0,50	1,67	10,53	4,28
75-79	1,26	16,13	9,91	0,35	1,53	0,35	0,77	7,63	4,38
80+	0,80	12,74	7,85	0,39	1,43	0,50	0,59	6,04	3,49
<b>Total</b>	14,60	64,31	8,55	9,88	46,51	3,23	12,30	55,65	5,96
<b>Département d'Oussouye</b>									
10-14	15,58	84,32	3,59	17,56	87,89	3,14	16,54	86,05	3,37
15-19	45,24	91,24	3,33	44,78	92,49	2,29	45,02	91,84	2,82
20-24	42,00	80,62	4,43	37,09	79,14	2,25	39,73	79,93	3,42
25-29	26,64	65,53	8,65	20,47	56,77	2,78	23,71	61,44	5,89
30-34	21,39	63,71	7,78	11,76	46,46	1,20	16,93	55,72	4,74
35-39	21,75	65,94	7,35	9,43	41,65	1,36	16,18	54,95	4,64
40-44	20,54	67,14	5,93	6,87	29,30	2,22	14,20	49,60	4,21
45-49	17,67	57,30	7,79	4,61	22,73	0,66	11,14	40,01	4,28
50-54	17,25	54,68	6,57	4,36	18,71	0,37	11,06	37,24	3,57
55-59	16,23	50,49	4,91	4,88	16,04	0,31	10,71	33,74	2,75
60-64	12,30	42,61	4,24	1,06	6,69	0,53	6,25	22,90	2,21
64-69	6,66	29,51	2,60	1,52	4,33	0,43	3,72	14,99	1,49
70-74	4,89	20,16	4,89	0,96	3,84	0,24	2,69	10,89	2,29
75-79	3,12	18,34	3,51	0,00	1,58	0,00	1,40	9,26	1,57
80+	1,61	6,45	3,76	0,00	1,22	0,00	0,58	3,12	1,36
<b>Total</b>	24,78	69,59	5,42	18,15	54,69	1,82	21,58	62,38	3,69
<b>Département de Ziguinchor</b>									
10-14	7,05	75,31	3,54	7,01	75,62	2,10	7,02	75,47	2,82
15-19	22,55	86,50	3,98	21,43	84,36	2,02	22,02	85,49	3,05



20-24	24,64	78,73	5,13	22,38	71,53	2,30	23,57	75,33	3,80
25-29	18,62	65,51	7,55	13,60	52,49	2,55	16,21	59,26	5,16
30-34	14,02	60,31	9,01	8,80	43,39	2,15	11,50	52,13	5,69
35-39	14,75	61,52	9,49	7,75	40,95	2,31	11,31	51,41	5,96
40-44	14,38	61,10	10,91	6,22	34,25	2,35	10,30	47,69	6,63
45-49	13,76	56,71	10,91	5,75	28,79	1,39	9,53	41,93	5,85
50-54	12,53	54,92	11,24	4,55	24,63	1,56	8,25	38,70	6,04
55-59	12,57	53,17	11,84	3,23	24,16	1,13	7,59	37,71	6,13
60-64	10,40	50,47	12,20	2,72	16,29	1,02	6,10	31,32	5,94
64-69	9,52	43,44	11,56	1,48	10,05	0,34	4,86	24,08	5,06
70-74	4,33	32,89	9,81	1,22	5,77	0,96	2,46	16,62	4,50
75-79	5,76	29,95	8,39	0,76	5,08	0,65	2,74	14,94	3,72
80+	4,03	28,85	12,08	0,56	3,64	0,37	1,86	12,65	4,56
<b>Total</b>	<b>16,05</b>	<b>69,00</b>	<b>7,03</b>	<b>11,41</b>	<b>53,87</b>	<b>1,97</b>	<b>13,74</b>	<b>61,47</b>	<b>4,51</b>
<b>Région</b>									
10-14	8,59	76,45	4,06	8,65	77,31	2,81	8,62	76,86	3,46
15-19	25,64	87,30	4,85	24,33	85,06	3,00	25,04	86,28	4,00
20-24	25,96	78,30	6,00	22,69	70,42	3,38	24,44	74,63	4,78
25-29	17,81	62,86	8,65	12,46	48,50	3,74	15,23	55,94	6,28
30-34	14,12	57,34	9,66	7,78	38,68	2,74	11,01	48,17	6,26
35-39	14,31	58,75	10,02	6,79	36,30	2,47	10,64	47,82	6,34
40-44	13,78	58,06	11,72	5,52	27,62	2,45	9,64	42,81	7,07
45-49	12,66	52,59	12,11	4,49	21,70	1,68	8,35	36,28	6,60
50-54	11,37	49,03	11,14	3,48	18,16	1,45	7,20	32,69	6,01
55-59	10,91	47,81	11,22	3,04	17,32	0,99	6,77	31,79	5,86
60-64	9,03	42,81	11,72	2,07	11,14	0,88	5,17	25,21	5,69
64-69	7,13	34,28	11,51	1,12	6,75	0,39	3,71	18,56	5,19
70-74	3,49	24,89	8,80	1,03	3,81	0,66	2,07	12,85	4,15
75-79	2,96	20,87	8,56	0,45	2,77	0,41	1,51	10,29	3,81
80+	1,82	16,90	8,72	0,40	2,15	0,40	0,99	7,86	3,62
<b>Total</b>	<b>16,18</b>	<b>66,92</b>	<b>7,58</b>	<b>11,32</b>	<b>50,66</b>	<b>2,52</b>	<b>13,79</b>	<b>58,93</b>	<b>5,09</b>

Tableau 2. Répartition de la population active par département et groupe d'âges selon le sexe en 2013

Tranche d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	population active	population inactive	population active	population inactive	population active	population inactive
<b>Département de Bignona</b>						
[15-19]	2599	15255	1533	12431	4132	27686
[20-24]	3824	7206	2205	7177	6029	14383
[25-29]	5612	2232	2903	4552	8515	6784
[30-34]	5839	921	2995	3941	8834	4862
[35-39]	5325	580	2521	3169	7846	3749
[40-44]	4344	460	2184	2827	6528	3287
[44-49]	3584	454	1929	2685	5513	3139
[50-54]	3059	446	1585	2413	4644	2859
[55-59]	2543	552	1338	2093	3881	2645
[60-64]	1721	681	1004	1973	2725	2654
[65-69]	1200	614	697	1642	1897	2256
[70,+]	1929	1958	1198	4044	3127	6002
<b>Département d'Oussouye</b>						
[15-19]	412	2318	251	2237	663	4555
[20-24]	786	1224	468	1268	1254	2492
[25-29]	1400	346	789	759	2189	1105
[30-34]	1612	123	842	654	2454	777
[35-39]	1519	86	745	580	2264	666
[40-44]	1138	60	551	484	1689	544
[44-49]	850	61	453	458	1303	519
[50-54]	767	85	396	405	1163	490
[55-59]	576	95	281	355	857	450
[60-64]	345	126	233	335	578	461
[65-69]	233	112	152	309	385	421
[70,+]	372	397	225	834	597	1231
<b>Département de Ziguinchor</b>						
[15-19]	2779	13344	1371	13066	4150	26410
[20-24]	4811	8865	2455	9736	7266	18601
[25-29]	7049	3834	3645	6400	10694	10234
[30-34]	6874	1229	3264	4323	10138	5552
[35-39]	5902	639	2788	3532	8690	4171
[40-44]	4826	509	2361	2961	7187	3470
[44-49]	3695	478	1923	2769	5618	3247
[50-54]	3062	506	1642	2471	4704	2977
[55-59]	2206	665	1182	2096	3388	2761
[60-64]	1324	897	822	2008	2146	2905
[65-69]	694	777	468	1562	1162	2339
[70,+]	730	1514	550	3006	1280	4520



Tableau 3. Taux de chômage par le département et par groupe d'âges selon le milieu de résidence en 2013

Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
<b>Département de Bignona</b>									
[15-19]	66,51%	33,49%	100%	58,73%	41,27%	100%	59,93%	40,07%	100%
[20-24]	65,50%	34,50%	100%	59,78%	40,22%	100%	60,70%	39,30%	100%
[25-29]	69,20%	30,80%	100%	63,59%	36,41%	100%	64,55%	35,45%	100%
[30-34]	72,05%	27,95%	100%	65,94%	34,06%	100%	66,95%	33,05%	100%
[35-39]	75,38%	24,62%	100%	67,17%	32,83%	100%	68,63%	31,37%	100%
[40-44]	74,39%	25,61%	100%	66,38%	33,62%	100%	67,74%	32,26%	100%
[44-49]	73,09%	26,91%	100%	66,20%	33,80%	100%	67,35%	32,65%	100%
[50-54]	73,46%	26,54%	100%	66,74%	33,26%	100%	67,77%	32,23%	100%
[55-59]	68,87%	31,13%	100%	64,56%	35,44%	100%	65,15%	34,85%	100%
[60-64]	66,27%	33,73%	100%	63,16%	36,84%	100%	63,63%	36,37%	100%
[65-69]	58,16%	41,84%	100%	64,32%	35,68%	100%	63,54%	36,46%	100%
[70,+]	59,08%	40,92%	100%	60,25%	39,75%	100%	60,14%	39,86%	100%
Total	70,45%	29,55%	100%	64,29%	35,71%	100%	65,28%	34,72%	100%
<b>Département d'Oussouye</b>									
[15-19]	75,61%	24,39%	100%	81,22%	18,78%	100%	80,87%	19,13%	100%
[20-24]	62,65%	37,35%	100%	78,42%	21,58%	100%	77,37%	22,63%	100%
[25-29]	78,12%	21,87%	100%	81,82%	18,18%	100%	81,60%	18,40%	100%
[30-34]	87,93%	12,07%	100%	83,61%	16,39%	100%	83,92%	16,08%	100%
[35-39]	83,24%	16,76%	100%	85,25%	14,75%	100%	85,09%	14,91%	100%
[40-44]	87,30%	12,70%	100%	85,44%	14,56%	100%	85,58%	14,42%	100%
[44-49]	85,42%	14,58%	100%	85,43%	14,57%	100%	85,43%	14,57%	100%
[50-54]	86,52%	13,48%	100%	85,99%	14,01%	100%	86,03%	13,97%	100%
[55-59]	90,54%	9,46%	100%	82,26%	17,74%	100%	82,97%	17,03%	100%
[60-64]	88,89%	11,11%	100%	81,30%	18,70%	100%	81,65%	18,35%	100%
[65-69]	84,62%	15,38%	100%	80,51%	19,49%	100%	80,65%	19,35%	100%
[70,+]	100,00%	0,00%	100%	74,69%	25,31%	100%	75,15%	24,85%	100%
Total	83,29%	16,71%	100%	82,99%	17,01%	100%	83,01%	16,99%	100%
<b>Département de Ziguinchor</b>									
[15-19]	76,28%	23,72%	100%	58,24%	41,76%	100%	74,14%	25,86%	100%
[20-24]	75,56%	24,44%	100%	58,08%	41,92%	100%	73,48%	26,52%	100%
[25-29]	77,71%	22,29%	100%	67,18%	32,82%	100%	76,49%	23,51%	100%
[30-34]	81,84%	18,16%	100%	71,35%	28,65%	100%	80,51%	19,49%	100%
[35-39]	84,39%	15,61%	100%	74,41%	25,59%	100%	83,07%	16,93%	100%
[40-44]	83,52%	16,48%	100%	76,54%	23,46%	100%	82,49%	17,51%	100%
[44-49]	84,43%	15,57%	100%	76,09%	23,91%	100%	83,03%	16,97%	100%
[50-54]	82,68%	17,32%	100%	79,76%	20,24%	100%	82,14%	17,86%	100%
[55-59]	82,54%	17,46%	100%	78,15%	21,85%	100%	81,69%	18,31%	100%

[60-64]	76,36%	23,64%	100%	75,66%	24,34%	100%	76,17%	23,83%	100%
[65-69]	76,56%	23,44%	100%	77,55%	22,45%	100%	76,87%	23,13%	100%
[70,+]	68,15%	31,85%	100%	73,35%	26,65%	100%	70,16%	29,84%	100%
Total	80,48%	19,52%	100%	72,13%	27,87%	100%	79,23%	20,77%	100%
Région de Ziguinchor									
[15-19]	74,83%	25,17%	100%	61,71%	38,29%	100%	68,08%	31,92%	100%
[20-24]	74,11%	25,89%	100%	62,65%	37,35%	100%	68,52%	31,48%	100%
[25-29]	76,58%	23,42%	100%	67,65%	32,35%	100%	72,26%	27,74%	100%
[30-34]	80,57%	19,43%	100%	70,26%	29,74%	100%	75,31%	24,69%	100%
[35-39]	82,99%	17,01%	100%	71,93%	28,07%	100%	77,29%	22,71%	100%
[40-44]	82,21%	17,79%	100%	71,42%	28,58%	100%	76,58%	23,42%	100%
[44-49]	82,61%	17,39%	100%	71,02%	28,98%	100%	76,33%	23,67%	100%
[50-54]	81,34%	18,66%	100%	72,19%	27,81%	100%	76,22%	23,78%	100%
[55-59]	80,54%	19,46%	100%	69,32%	30,68%	100%	73,93%	26,07%	100%
[60-64]	74,45%	25,55%	100%	68,13%	31,87%	100%	70,48%	29,52%	100%
[65-69]	72,47%	27,53%	100%	68,84%	31,16%	100%	69,95%	30,05%	100%
[70,+]	65,97%	34,03%	100%	64,08%	35,92%	100%	64,49%	35,51%	100%
Total	79,02%	20,98%	100%	68,75%	31,25%	100%	73,52%	26,48%	100%

Tableau 4. Taux de chômage par le département et par groupe d'âges selon le sexe en 2013

Tranche d'âge	Sexe								
	Masculin			Féminin			Total		
	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
Département de Bignona									
[15-19]	68,58	31,42	100	45,40	54,60	100	59,98	40,02	100
[20-24]	70,39	29,61	100	44,01	55,99	100	60,74	39,26	100
[25-29]	74,16	25,84	100	46,12	53,88	100	64,59	35,41	100
[30-34]	77,86	22,14	100	45,82	54,18	100	66,99	33,01	100
[35-39]	79,27	20,73	100	46,36	53,64	100	68,69	31,31	100
[40-44]	78,69	21,31	100	46,13	53,87	100	67,80	32,20	100
[44-49]	78,33	21,67	100	47,11	52,89	100	67,40	32,60	100
[50-54]	78,44	21,56	100	47,33	52,67	100	67,81	32,19	100
[55-59]	76,22	23,78	100	44,23	55,77	100	65,18	34,82	100
[60-64]	75,58	24,42	100	43,24	56,76	100	63,65	36,35	100
[65-69]	75,65	24,35	100	42,66	57,34	100	63,51	36,49	100
[70,+]	69,96	30,04	100	44,32	55,68	100	60,13	39,87	100
Total	75,82	24,18	100	45,57	54,43	100	65,32	34,68	100
Département d'Oussouye									
[15-19]	81,89	18,11	100	79,17	20,83	100	80,85	19,15	100
[20-24]	84,65	15,35	100	65,02	34,98	100	77,32	22,68	100
[25-29]	88,53	11,47	100	69,28	30,72	100	81,59	18,41	100

[30-34]	91,61	8,39	100	69,24	30,76	100	83,93	16,07	100
[35-39]	93,58	6,42	100	67,79	32,21	100	85,09	14,91	100
[40-44]	94,75	5,25	100	66,67	33,33	100	85,59	14,41	100
[44-49]	95,56	4,44	100	66,44	33,56	100	85,43	14,57	100
[50-54]	95,49	4,51	100	67,72	32,28	100	86,04	13,96	100
[55-59]	94,00	6,00	100	60,45	39,55	100	83,01	16,99	100
[60-64]	93,92	6,08	100	63,51	36,49	100	81,67	18,33	100
[65-69]	94,59	5,41	100	59,31	40,69	100	80,65	19,35	100
[70,+]	88,42	11,58	100	53,27	46,73	100	75,18	24,82	100
Total	91,69	8,31	100	66,88	33,12	100	83,01	16,99	100
Département de Ziguinchor									
[15-19]	80,55	19,45	100	61,10	38,90	100	74,13	25,87	100
[20-24]	79,40	20,60	100	61,83	38,17	100	73,46	26,54	100
[25-29]	83,07	16,93	100	63,74	36,26	100	76,48	23,52	100
[30-34]	86,36	13,64	100	68,17	31,83	100	80,50	19,50	100
[35-39]	87,97	12,03	100	72,66	27,34	100	83,06	16,94	100
[40-44]	87,75	12,25	100	71,72	28,28	100	82,48	17,52	100
[44-49]	88,21	11,79	100	73,06	26,94	100	83,03	16,97	100
[50-54]	86,85	13,15	100	73,35	26,65	100	82,14	17,86	100
[55-59]	87,37	12,63	100	71,06	28,94	100	81,68	18,32	100
[60-64]	81,77	18,23	100	67,14	32,86	100	76,17	23,83	100
[65-69]	83,54	16,46	100	66,97	33,03	100	76,87	23,13	100
[70,+]	73,33	26,67	100	65,96	34,04	100	70,17	29,83	100
Total	84,91	15,09	100	68,09	31,91	100	79,22	20,78	100
Région de Ziguinchor									
[15-19]	75,23	24,77	100	54,87	45,13	100	68,05	31,95	100
[20-24]	76,15	23,85	100	54,40	45,60	100	68,48	31,52	100
[25-29]	80,03	19,97	100	57,30	42,70	100	72,23	27,77	100
[30-34]	83,46	16,54	100	58,80	41,20	100	75,28	24,72	100
[35-39]	84,98	15,02	100	61,02	38,98	100	77,26	22,74	100
[40-44]	84,68	15,32	100	60,12	39,88	100	76,55	23,45	100
[44-49]	84,59	15,41	100	60,64	39,36	100	76,30	23,70	100
[50-54]	84,06	15,94	100	61,27	38,73	100	76,20	23,80	100
[55-59]	82,74	17,26	100	57,09	42,91	100	73,89	26,11	100
[60-64]	79,85	20,15	100	55,00	45,00	100	70,46	29,54	100
[65-69]	80,29	19,71	100	53,15	46,85	100	69,90	30,10	100
[70,+]	73,03	26,97	100	51,33	48,67	100	64,48	35,52	100
Total	81,64	18,36	100	57,92	42,08	100	73,50	26,50	100

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage  
(RGPHAE 2013)**



**EQUIPE DU PROJET RGPHAE**

## Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	<b>Directeur Général, ANSD</b> Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	<b>Directeur Général Adjoint, ANSD</b> Mamadou Falou MBENGUE  <b>Directeurs Partenaires</b> Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b> Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	<b>Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques</b> Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	<b>Démographe</b> Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsable section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	<b>Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille</b> El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	<b>Coordination administrative en régions</b> <b>Dakar</b> : Samba NDIAYE, <b>Diourbel</b> : Mbouya TRAORE, <b>Fatick</b> : Issa DIOP, <b>Kaffrine</b> : Mamadou DAFPE, <b>Kaolack</b> : Mbaye NDIAYE, <b>Kolda</b> : Oumy DIOP, <b>Kédougou</b> : Assane THIOUNE, <b>Louga</b> : Alioune CISSE, <b>Matam</b> : Racine DIA ; <b>Saint-Louis</b> : Abou BA, <b>Sédhiou</b> : Mamanding DHIEDHIOU, <b>Tambacounda</b> : Samba Gallo BA, <b>Thiès</b> : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), <b>Ziguinchor</b> : Thiayedia NDIAYE	
18.	<b>Coordination administrative et technique en régions</b> <b>Central</b> : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, Ameth Sy THIONGANE <b>Dakar</b> : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, <b>Diourbel</b> : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, <b>Fatick</b> : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, <b>Kaffrine</b> : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY <b>Kaolack</b> : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, <b>Kolda</b> : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE <b>Kédougou</b> : Mamadou GUEYE, <b>Louga</b> : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, <b>Matam</b> : Djiby DIOP, Mékha BABOU, <b>Saint-Louis</b> : Khoudia WADE, Atoumane FALL, <b>Sédhiou</b> : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, <b>Tambacounda</b> : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP <b>Thiès</b> : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, <b>Ziguinchor</b> : Mahmouth DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	<b>Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR</b> Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	<b>Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.</b>	